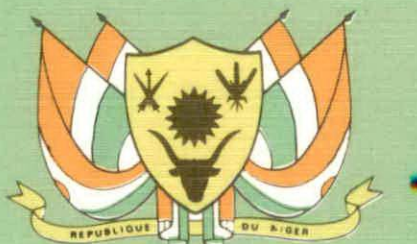


REPUBLIQUE DU NIGER



FRATERNITE - TRAVAIL - PROGRES

91 MFN

**PLAN DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL
DU NIGER
1987 - 1991**

PRESENTATION RESUMEE

7/1/87

REPUBLIQUE DU NIGER
CONSEIL MILITAIRE SUPREME

PLAN DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL DU NIGER
1987-1991

(Présentation Résumée)

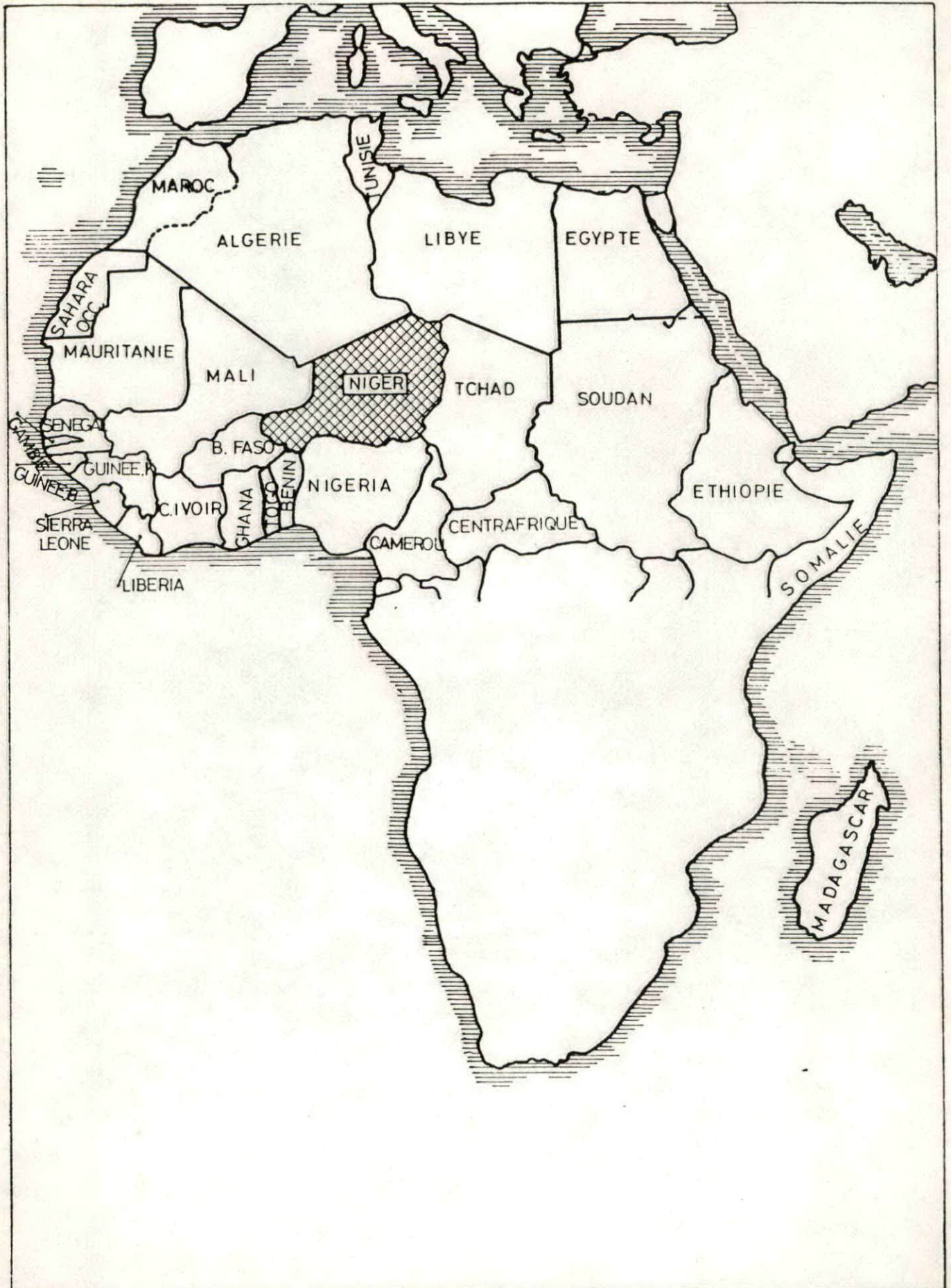
30 AVRIL 1987

AVERTISSEMENT

Ce document constitue la version définitive et intégrale du Plan de Développement Economique et Social 1987-1991 de la République du NIGER, adoptée par le Conseil des Ministres le 30 Avril 1987 (Ordonnance n° 87-015).

Il constitue une édition intermédiaire nécessitée par les besoins de la Table Ronde de GENEVE des 29-30 Juin et 1er Juillet 1987. Les lecteurs sont donc priés d'excuser certaines imperfections de présentation comme, par exemple, la cartographie.

L'édition définitive de ce texte est en cours et sera disponible.



REPUBLIQUE DU NIGER

CARTE ADMINISTRATIVE

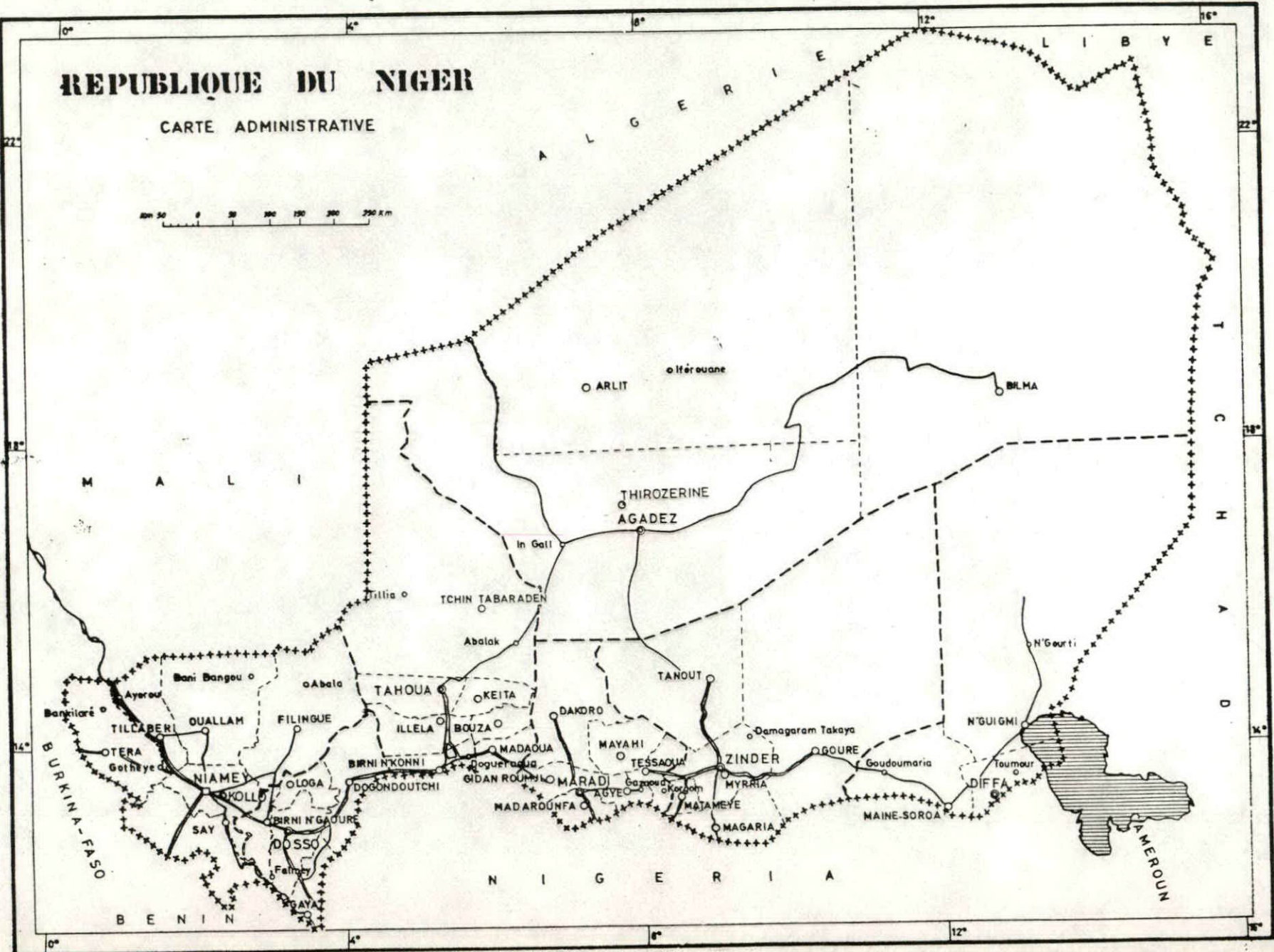


TABLE DES MATIERES

	Pages
<u>Introduction</u>	1
<u>Première partie : Les défis majeurs et la politique générale pour la période 1987-1991</u>	8
1.1. Le Diagnostic : problèmes et défis majeurs	9
1.1.1. Le défi démographique	9
1.1.2. La dégradation du milieu agro-écologique	10
1.1.3. L'insuffisance de la croissance	11
1.2. Les Options fondamentales et les priorités de développement	13
1.2.1. Les options nationales	13
1.2.2. La politique générale de développement pour la période 1987-1991	14
1.3. Le cadre macroéconomique de la relance	17
1.3.1. Le schéma de croissance	17
1.3.2. La politique d'investissement	19
1.3.3. Les conditions de la réussite	22
<u>Deuxième partie : Le développement économique</u>	23
2.1. La politique économique générale et l'intégration des secteurs	24
2.2. Le développement rural	24
2.2.1. Agriculture	29
2.2.2. Elevage	33
2.2.3. Forêt et faune	37
2.2.4. Pêche et pisciculture	37
2.2.5. Hydraulique villageoise	40
2.3. Le développement minier	42

2.4. Le développement des secteurs secondaire et tertiaire	45
2.4.1. Industrie	45
2.4.2. Energie	49
2.4.3. Transports et télécommunications	52
2.4.4. Services marchands	54
2.4.5. Artisanat	57
<u>Troisième partie : Le développement social</u>	59
3.1. Le développement des ressources humaines	60
3.1.1. La démographie	60
3.1.2. La formation des ressources humaines	62
3.1.3. Le développement sanitaire	68
3.1.4. La réduction de la vulnérabilité des Nigériens aux aléas	69
3.2. Le cadre de vie	72
<u>Quatrième partie : Régionalisation du Plan et Aménagement du territoire</u>	76
4.1. Les caractéristiques de l'espace national	77
4.2. Les objectifs de la politique d'aménagement du territoire et de la régionalisation du Plan	78
<u>Cinquième partie : Le rôle des institutions, la participation de la population et la dynamisation de l'économie</u>	81
5.1. Les agents du développement	82
5.2. Orientations et programmes d'actions	83
<u>Conclusion</u>	86
Index	95

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Après les longues années de sécheresse de la première moitié des années "soixante-dix", le NIGER avait su saisir l'opportunité offerte par l'expansion rapide du marché de l'uranium pour engager un processus de croissance et de développement prometteur.

Pays enclavé, démuné des infrastructures économiques et sociales de base, soumis à de sévères et fréquentes sécheresses, le NIGER a alors bâti des réseaux routiers et de télécommunications engageant le désenclavement interne et externe du pays, a réalisé les infrastructures d'éducation, de santé et de souveraineté faisant gravement défaut et avait entrepris l'édification du tissu économique pouvant assurer son développement.

Cette dynamique, encouragée et soutenue par les concours extérieurs anticipait certes sur les revenus de l'uranium mais était fondée sur les choix énergétiques de long terme des pays industrialisés.

La remise en cause de ces choix par ces pays au début des années "quatre vingt", a brutalement interrompu le processus, insuffisamment assuré en raison de sa brièveté, et provoqué de graves déséquilibres des finances publiques et des comptes extérieurs.

Dès 1982, le NIGER a pris des mesures énergiques pour consolider ses bases financières par l'adoption de politiques rigoureuses de réduction des dépenses et d'amélioration de la gestion économique et financière. Cet effort a été soutenu par le FMI par quatre accords de confirmation en 1983, 1984, 1985 et 1986 et a permis d'obtenir des rééchelonnements de la dette

extérieure auprès des Clubs de Paris et de Londres.

Ces efforts d'assainissement financier avaient besoin d'être confortés par des réformes structurelles visant quant à elles à assurer les bases de la reprise économique notamment par une réorientation des investissements publics, la restructuration du secteur para-public et la dynamisation des politiques sectorielles essentielles. Ces réformes ont reçu l'appui de la Banque Mondiale début 1986.

Assainissement financier et réformes structurelles ont été menés de façon satisfaisante et ont permis d'entreprendre sur des bases mieux assurées la préparation de l'avenir que constitue le présent Plan 1987-1991.

LE PLAN, LA PREPARATION DE L'AVENIR A LONG TERME

Le Plan de Développement Economique et Social 1987-1991 se situe en effet à une période-charnière où devront être relevés des défis majeurs qui conditionnent cet avenir :

- une croissance démographique compromettant les possibilités de confortation du développement et de la croissance économique,
- en corrolaire, une jeunesse très majoritaire pouvant, selon nos choix d'aujourd'hui, être le fer de lance de notre modernisation et le véritable maître d'oeuvre de la Société de Développement ou, au contraire, devenir une charge trop lourde pour une économie anémiée et une société incertaine dans son devenir,

- enfin, un phénomène inquiétant de désertification mettant en péril extrême nos bases productives.

Il s'agit bien évidemment de défis de long terme, ou bien, plus précisément, de défis qui doivent être relevés immédiatement, avant qu'il ne soit trop tard, pour que puissent en être récoltés les fruits, mais à long terme.

En l'an 2000 le Niger comptera plus de dix millions d'habitants selon les tendances actuelles. Cette situation comporterait des risques majeurs pour la Société de demain tant en termes d'autosuffisance alimentaire qu'en termes de niveau, de conditions et de cadre de vie, d'emploi, de santé et d'éducation. Le Plan 1987-1991 engage la Nation à une réflexion collective sur les conséquences et les responsabilités en matière de démographie. Il s'agit de bâtir un consensus opérationnel permettant d'intégrer le souci démographique à nos plans d'action et à la conduite de notre vie quotidienne.

Le deuxième impératif majeur auquel nous nous devons de faire face découle de notre structure démographique : former la jeunesse et assurer son intégration responsable au processus du développement.

Le système d'éducation-formation-emploi existant a atteint des limites inquiétantes en raison de son inadéquation aux besoins et aux exigences du développement du pays. Or aucun développement économique et social durable n'est possible sans la résolution du problème de la jeunesse qui peut devenir un atout considérable de par ses capacités potentielles face aux changements.

Enfin la lutte contre la désertification est une composante majeure de tous les programmes d'action. Elle fera l'objet d'une relance vigoureuse durant le Plan 1987-1991. Au delà de la prise de conscience et des programmes en cours, il s'agit d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme à la mesure de l'ampleur du phénomène et d'engager plus avant les communautés villageoises et urbaines dans la seule voie de salut qu'est la préservation et la réhabilitation du couvert végétal par une utilisation rationnelle des ressources en eau.

LE PLAN, RECHERCHE D'UNE COHERENCE GLOBALE
ET DEPASSEMENT DES POLITIQUES A COURT TERME

Les solutions financières à court terme, pour indispensables qu'elles soient, ne suffisent pas à créer les conditions de la relance encore moins à assurer la préparation de l'avenir même si elles en consolident les bases.

Les politiques retenues sont donc des politiques de long terme que le Plan 1987-1991 se doit d'engager irréversiblement. Son schéma-général est basé sur la dynamisation de l'agriculture comme moteur de l'économie, l'orientation et le développement des autres secteurs vers l'impératif de la construction nationale, la recherche d'une intégration progressive à l'économie de marché tout en assurant l'émergence des institutions d'avenir de la Société de Développement.

Pendant la période du Plan, ce schéma se traduit comme suit.

Il s'agit en premier lieu de relancer la croissance économique par une utilisation plus efficace des investissements publics, par la multiplication des initiatives individuelles et collectives en vue de la création et du développement d'activités et par la mobilisation de toutes les ressources nationales : la relance, pour réussir, doit être un véritable sursaut national.

Il s'agit en second lieu de consolider et d'élargir la base des activités productives génératrices de revenus afin que le Produit Intérieur Brut (PIB) puisse croître en moyenne plus vite que la population. C'est la condition nécessaire pour que nous obtenions des résultats économiques et sociaux significatifs et pour que ceux-ci soient moins vulnérables aux événements extérieurs et aux aléas climatiques.

Il s'agit aussi d'édifier les bases solides d'un développement harmonieux et significatif des ressources humaines et de s'engager dans la transformation des rapports et du rôle respectif des divers opérateurs.

Il s'agit enfin de dynamiser les institutions de la Société de Développement.

Résultat d'une réflexion approfondie et d'une analyse objective auxquelles ont participé toutes les couches sociales, le Plan de Développement Economique et Social 1987-1991 n'est ni un tissu de promesses, ni un catalogue de projets. Les politiques, les stratégies et les programmes d'action retenus sont certes ambitieux mais aussi réalistes. Il s'agit maintenant de les mettre en oeuvre.

Pour réussir cette mise en oeuvre et assurer la relance de son développement, le Niger doit avant tout compter sur l'expression de sa propre volonté :

- volonté de réformer ses institutions et de les rendre encore plus aptes à susciter, à accompagner et à consolider les opérations de développement,
- volonté d'améliorer l'environnement de l'entreprise privée, qu'elle se base sur l'investissement extérieur ou sur la reconversion de l'entreprise nationale,
- volonté de responsabiliser les Nigériens et de concentrer l'effort de l'Etat sur les défis permanents et les secteurs stratégiques,
- volonté , finalement, de consolider progressivement la Société de Développement, donc la prise en charge du développement par tous les Nigériens et non plus par l'Etat seul.

Mais le NIGER aura aussi besoin de concours extérieurs, importants en volume et mieux adaptés dans leur forme. Cet aspect est développé dans le Plan de Financement 1987-1991 qui accompagne le Plan de Développement Economique et Social 1987-1991.

PREMIERE PARTIE

LES DEFIS MAJEURS ET LA POLITIQUE GENERALE
DE DEVELOPPEMENT

1.1. Diagnostic : problèmes et défis majeurs

Une population dont le nombre sera multiplié par deux au cours des vingt prochaines années, un milieu agro-écologique qui se dégrade rapidement et un dynamisme de la croissance économique gravement émoussé : tels sont en résumé, les principaux défis auxquels se trouve confronté l'avenir de notre pays. Il faut essayer d'en comprendre les composantes, pour en dégager les priorités d'action.

1.1.1. Le défi démographique

La croissance annuelle de la population nigérienne est aujourd'hui de l'ordre de 3,1%. Près de la moitié de cette population a moins de quinze ans, trois quarts d'entre elles vivent sur une surface égale à un quart du territoire, et à la fin du siècle un Nigérien sur quatre sera un citadin.

Les problèmes soulevés par cette croissance ne sont pas ceux de la densité absolue de population, qui demeure faible, mais celle du rythme d'augmentation des besoins auquel elle correspond : nécessités alimentaires, d'abord, mais aussi désir d'accroître les revenus et d'améliorer le cadre de vie, et besoins multiples d'équipement (pour la formation, pour la santé, pour les transports, pour faire face à l'urbanisation etc...). L'avenir de la jeunesse est particulièrement crucial: elle constitue l'atout essentiel du pays, mais elle peut aussi devenir une charge sociale démesurée.

1.1.2. La dégradation du milieu agro-écologique

Face à cette croissance de la population et de ses besoins, dans un pays qui demeure essentiellement rural et, de plus, enclavé, ce qui frappe au premier chef c'est la dégradation profonde et accélérée du milieu agro-écologique . Car la croissance de la population elle-même s'est jointe aux aléas naturels pour détruire peu à peu l'équilibre traditionnel entre les capacités de production et les besoins. D'où, en particulier, une désertification tendancielle qui se traduit par la réduction du couvert végétal, l'érosion et la stérilisation des sols, l'ensablement, la réduction des retenues d'eau, avec les problèmes d'équilibre alimentaire et énergétique qui en découlent.

1.1.3. L'insuffisance de la croissance

Si l'on examine de plus près le processus de croissance économique au Niger, ses performances et ses caractéristiques passées mais aussi ses difficultés récentes et ses problèmes d'avenir, quatre faits majeurs sautent aux yeux :

- (a) Dans le passé, la croissance économique a été généralement faible (de l'ordre de 1,5% par an, en moyenne, de 1959 à 1986) et surtout irrégulière, c'est-à-dire soumise à des cycles successifs d'expansion et de régression, en fonction des aléas climatiques et de la demande mondiale d'uranium.

(b) Dans sa structure, l'économie dépend pour une part considérable (70%) d'un large secteur traditionnel, à majorité rural, axé sur l'autoconsommation et donc marqué par la faiblesse de la diversification et de l'exploitation du potentiel productif. Au sein du secteur moderne, les mines ont joué un rôle dynamique mais de courte durée. Les autres activités modernes demeurent limitées et dépendantes de la demande intérieure. Au total, le secteur moderne emploie 55 000 salariés dont 60% travaillant dans la Fonction Publique en 1986.

(c) Enfin une crise profonde affecte l'économie nigérienne depuis le début des années quatre-vingt suite à la conjonction de l'effondrement des cours de l'uranium et de plusieurs années de sécheresse. Cette crise s'est traduite par une croissance négative du PIB en volume (-1,9% par an en moyenne entre 1981 et 1986) et par l'apparition de déséquilibres importants, à la fois dans les finances publiques et dans les paiements extérieurs. Ces déséquilibres ont donné lieu eux-mêmes à de vigoureux efforts d'ajustement, mais l'austérité risque de rencontrer bientôt ses limites si elle n'entraîne pas rapidement une reprise de la croissance. Même les deux bonnes campagnes agricoles récentes (1985 et 1986) ont eu peu d'impact sur les autres activités en particulier du secteur moderne, en raison des difficultés de valorisation des productions.

(d) A côté de ces facteurs défavorables, il convient de souligner la capacité du pays à saisir et à exploiter les opportunités (mines, commerce) et à faire face aux situations de crise par des réponses appropriées (atteinte de l'autosuffisance alimentaire malgré les sécheresses répétées, succès des cultures de contre-saison, développement du secteur informel de production).

Les trois premiers faits soulignent la vulnérabilité de l'économie nigérienne : elle demeure trop étroitement dépendante des aléas climatiques, de l'extérieur, de l'intervention publique, et elle est à la recherche d'un moteur de croissance qui puisse se substituer aux espoirs qui avaient été placés dans l'exportation minière. Le quatrième trace la voie à suivre : il faudra s'appuyer, pour mettre en oeuvre un processus de croissance et de développement assuré sur longue période, sur ce potentiel humain d'initiatives et sur sa capacité de mobilisation et de responsabilisation. Pour cela, il faudra chercher à préserver au mieux la population des aléas et lui donner la durée nécessaire pour s'épanouir et être le plus efficace. Les stratégies énoncées n'ont donc, pour la plupart, de signification qu'à long terme mais elles visent à court terme à rassurer, à encourager et à soutenir la population dans cette marche en avant vers le développement.

1.2. Options fondamentales et priorités de développement

La stratégie de développement que le plan définit pour répondre aux défis gigantesques qui viennent d'être évoquées s'inscrit dans le cadre de l'édification de la Société de Développement, et donc dans celui des valeurs spécifiquement nigériennes qu'elle entend promouvoir. Avant de préciser les grandes priorités retenues par la politique de développement du plan quinquennal, il convient donc de rappeler les grandes options nationales de long terme auxquelles cette stratégie, mais aussi tous les opérateurs, doivent constamment se référer.

1.2.1. Les options nationales

Précisées dans la Charte Nationale, ces options fondamentales sont les suivantes :

- a) l'unité nationale, qui rappelle que la nation nigérienne est une et indivisible, et s'opposera à toute velléité de régionalisme ou de racisme;
- b) la construction nationale, qui exige pour devenir réalité l'élaboration d'une stratégie de développement grâce à une véritable planification;
- c) la justice sociale, objectif majeur de la Société de Développement, qui implique l'égalité de tous devant la loi, l'émergence d'un consensus national dépassant les particularismes, et une répartition équitable entre les individus et entre les groupes des efforts et des fruits du développement;

- d) enfin la démocratie participative, qui implique que chaque citoyen soit partie prenante dans la gestion des affaires publiques, que chacun prenne en charge ses propres affaires, et que tous aient la capacité et la possibilité de s'exprimer.

1.2.2. La politique générale de développement pour la période 1987-1991.

Les options nationales fondent le choix des priorités de développement pour la période du Plan Quinquennal, qui s'appuient en même temps, de façon pragmatique, sur le diagnostic présenté ci-dessus. Ces priorités visent à la fois des objectifs de court, de moyen et de long terme. Trois priorités ont ainsi été retenues pour la politique à suivre au cours de la période du Plan Quinquennal :

- (a) le parachèvement de l'ajustement structurel et de l'assainissement financier. Le pays a mis sur pied un vaste programme de réformes structurelles, économiques, institutionnelles et financières : assainissement des finances publiques, programmation triennale des investissements, réforme du secteur para-public et ouverture plus grande au secteur privé. Ces réformes sont intégrées dans la stratégie du plan, qui les renforcera tout en s'assurant qu'elles favorisent, plutôt qu'elles ne freinent, la reprise de la croissance. Il en ait ainsi, particulièrement, des politiques spécifiques qui doivent être précisées progressivement pour chacune des secteurs d'activités.

De toute évidence, le parachèvement de ces réformes structurelles demandera du temps : d'où l'importance de les intégrer dans une stratégie quinquennale.

- (b) La relance de l'économie : celle-ci est indispensable et urgente à la suite de la profonde récession de ces dernières années. Elle est indispensable d'abord pour enrayer la détérioration d'un revenu par tête qui était déjà très bas, mais aussi parce qu'on sait aujourd'hui qu'elle conditionne l'assainissement : il faut croître pour assainir plutôt qu'assainir en espérant croître ensuite. La croissance économique permettra le redressement des finances publiques et des comptes extérieurs, en même temps qu'elle assurera l'amélioration des conditions de vie de la population. Mais la stratégie capable d'induire une telle croissance n'est pas simple : en l'absence d'un moteur tel qu'une demande extérieure dynamique pour l'uranium, il faudra combiner action sur l'offre (par de multiples améliorations apportées aux conditions d'activité des divers secteurs) et action sur la demande (par une augmentation systématique des revenus internes, en favorisant le pouvoir d'achat des ruraux).

- (c) La préparation de l'avenir , c'est-à-dire la réponse aux défis du développement à long terme, constitue le troisième des grandes priorités du plan. Cet avenir dépendra des succès obtenus en matière de;

- maîtrise de la démographie par une information et une formation complètes destinées à accélérer la prise de conscience des populations,
- formation de la jeunesse à travers la réforme et le renforcement de l'éducation de base, la reformulation du système de formation
- amélioration de l'état sanitaire de l'ensemble de la population,
- intégration de la femme au processus de développement au niveau de chaque secteur en veillant à libérer le plus possible les femmes des corvées domestiques pour qu'elles s'insèrent et participent plus largement aux différentes activités économiques et sociales,
- lutte contre la désertification. Il faudra agir en utilisant tous les moyens disponibles : réglementation et contrôle de l'exploitation des ressources naturelles, responsabilisation des populations, mise en place de systèmes d'auto-gestion des terroirs, constitution de programmes énergétiques de substitution au bois.

Il est bien évident que les trois priorités énoncées ci-dessus doivent, même si elles visent des horizons différents, être poursuivies de front. L'ajustement structurel est indispensable, mais son coût social doit être amoindri. Pour cela, la relance de l'économie est une nécessité. Mais de même la croissance souhaitée n'a d'intérêt que si ses fruits sont équitablement répartis et qu'elle serve également à préparer l'avenir. L'ajustement, la croissance et le développement sont des objectifs qu'il faut mener parallèlement sous peine d'échouer sur l'ensemble.

1.3. Le cadre macro-économique de la relance

Les choix de la stratégie de croissance durant le plan quinquennal peuvent être résumés dans une projection chiffrée de quelques agrégats macroéconomiques, équilibre ressources/emplois et structure du PIB . On évoquera ensuite les grandes lignes du programme d'investissement et de son financement.

1.3.1. Le schéma de croissance

Le schéma considéré comme souhaitable et en même temps réalisable prévoit une évolution assurant d'abord le maintien (1986-1988), puis une croissance lente (1988-1991) de la consommation par tête durant la période quinquennale.

Cette évolution de la consommation des ménages à un rythme au moins égal à celui de la population implique une lente accélération de la croissance du PIB et une augmentation rapide de la formation brute de capital fixe (croissance programmée des investissements publics et reprise des investissements privés).

Quant à l'équilibre extérieur, on limitera autant que possible l'inévitable dégradation liée à la relance de la consommation et des investissements : en assurant peu à peu une meilleure couverture locale des besoins élémentaires, en protégeant temporairement certaines industries locales, en améliorant notablement l'exportation de produits de l'agriculture et de l'élevage.

Quant à l'évolution de la structure du PIB associée à cette croissance, elle reflète les priorités sectorielles de la politique gouvernementale :

- croissance du secteur rural reflétant la politique d'autosuffisance alimentaire (la production agricole augmente au même rythme que la population), de reconstitution du cheptel, d'accroissement de l'exportation et de conservation du patrimoine forestier;
- croissance rapide du secteur moderne (hors secteur minier), grâce au redémarrage des investissements privés et à l'amélioration progressive des revenus ruraux;
- enfin, ralentissement marqué de la croissance du secteur des administrations, en raison de la limitation des dépenses de personnel.

L'ensemble de ces projections est résumé dans le tableau ci-dessous.

Schéma de croissance 1986/1991

(Taux de croissance annuels moyens en francs constants)

TABLEAU 1 : Equilibre ressources-emplois (en milliards F.1986)

	1986	%	Croissance 1986/1988	Croissance 1988/1991	1991	%
P.I.B.	719,9	82,2	+2,9	+3,3	841,3	82,4
Importations	155,5	17,8	+2,8	+3,1	180,1	17,6
Emplois-Ressources	875,4	100,0			1 021,4	100,0
Consommation	664,0	75,9	+3,1	+3,3	779,6	76,3
F.B.C.F.	79,0	9,0	+5,0	+4,4	99,0	9,7
Variation de stocks	6,0	0,7			-	-
Exportations	126,4	14,4	+2,5	+2,5	142,8	14,0

TABLEAU 2 : Structure du PIB (en milliards F.1986)

	1986	%	Croissance 1986/1988	Croissance 1988/1991	1991	%
<u>Informel</u>	511,2	<u>71,0</u>	+3,3	+3,5	605,6	<u>72,0</u>
Agriculture	183,4	25,5	+2,6	+3,4	213,5	25,4
Elevage	118,7	16,5	+5,0	+4,0	147,3	17,5
Forêt-Pêche	27,8	3,8	+2,5	+2,5	31,5	3,7
Autres secteurs	181,3	25,2	+3,0	+3,5	213,3	25,4
<u>Moderne</u>	208,7	<u>29,0</u>	+2,1	+2,7	235,7	<u>28,0</u>
Mines	47,1	6,5	-1,5	0,0	45,7	5,4
Industrie	35,7	5,0	+4,0	+5,0	44,7	5,3
Energie, BTP						
Commerces, Transports	34,3	4,8	+3,5	+4,0	41,3	4,9
Services						
Administrat.Publiques	58,2	8,1	+2,0	+2,0	64,3	7,7
Droits et Taxes à l'impor- tation	33,4	4,6	+3,5	+3,5	39,7	4,7
<u>P.I.B.</u>	719,9	100,0	+2,9	+3,3	841,3	100,0

1.3.1. La politique d'investissement du plan cherche

à assurer une meilleure rentabilité économique et sociale de l'ensemble des investissements.

Quant aux investissements de l'Etat, qui font maintenant l'objet d'une programmation triennale glissante, le plan vise à augmenter progressivement leur montant (l'enveloppe globale projetée pour le plan quinquennal est de 580 milliards de FCFA) et à les orienter en priorité vers les projets productifs dans le secteur rural et vers les actions dans les domaines sociaux.

Ce sont les investissements privés qui devraient prendre le relais pour les projets productifs dans les autres secteurs. Dans ce domaine, le rôle des pouvoirs publics se limitera à créer les conditions d'un environnement économique favorable aux initiatives privées, qu'elles soient d'origine extérieure ou locale et à mener les actions indispensables de recherche, d'études et d'accompagnement.

TABLEAU N° 3 : Répartition sectorielle des investissements publics entre 1987 et 1991 (en %)

	<u>Réalisation</u> 1979-1984	1987-1991	
<u>DEVELOPPEMENT RURAL</u>	<u>19,0</u>	<u>39,48</u>	229 000
Agriculture		25,69	149 000
Elevage		7,0	40 600
Forêt, Pêche, Faune		4,0	23 200
Microréalisations		2,59	15 000
Etude, recherche		0,21	1 200
<u>AUTRES PROGRAMMES ECONOMIQUES</u>	<u>15,3</u>	<u>8,94</u>	51 750
Mines		1,4	8 100
Industrie		1,45	8 400
Energie		5,34	31 000
Tertiaire extra-adm.		0,73	4 250
<u>PROGRAMMES SOCIAUX</u>	<u>24,3</u>	<u>28,74</u>	166 700
Education, Formation		6,78	39 300
Santé		4,05	23 500
Hydraulique urbaine		3,28	19 000
Hydraulique villageoise et pastorale		9,03	52 400
Urbanisme		0,43	2 500
Habitat		0,86	5 000
Assainissement		2,59	15 000
Animation au dévelop- pement		1,72	10 000
<u>INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES</u>	<u>28,4</u>	<u>19,3</u>	111 900
Routes et Ponts		18,0	104 400
Télécom., Postes		1,3	7 500
<u>PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT</u>	<u>13,0</u>	<u>3,54</u>	20 650
<u>TOTAL</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	580 000

1.3.2. Les conditions de la réussite

La réalisation de ce schéma de croissance exige le respect d'un certain nombre de conditions liées à la nécessité d'atteindre un rythme de croissance supérieur à celui de la population tout en veillant à poursuivre les objectifs d'assainissement et d'ajustement structurel.

Six conditions semblent indispensables à réunir :

- la maîtrise progressive de la démographie,
 - la relance de la demande intérieure afin de dynamiser en particulier les activités modernes en déclin depuis 1981,
 - la capacité du secteur productif à répondre aux besoins afin de favoriser la production locale,
 - la souplesse des actions et la responsabilisation des acteurs du développement à travers une redéfinition du rôle de l'Etat, et la mise en place d'une véritable animation économique,
 - l'aptitude à mieux maîtriser l'évolution de l'équilibre extérieur, afin de réduire les effets négatifs sur le commerce extérieur de la politique de relance,
 - la mobilisation des ressources nationales et extérieures
- Le financement de la relance ne pourra évidemment se faire sans ressources extérieures accrues permettant de boucler à la fois les finances publiques et les comptes extérieurs. Une part croissante de dons ainsi que des modalités nouvelles de financement (hors projet) seront nécessaires pour combler les besoins qui seront de l'ordre de 100 milliards de Francs CFA en moyenne par an entre 1987 et 1991.

DEUXIEME PARTIE

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.1. La politique économique générale et l'intégration des secteurs

La politique économique aura pour but de lever les obstacles à la relance de l'économie en favorisant les complémentarités et une plus grande intégration des différentes activités (agriculture, industrie, informel-moderne, etc..) et en promouvant toutes les initiatives. Si de par son importance, le secteur rural jouera naturellement un rôle essentiel dans la croissance, les autres secteurs ne devront pas être négligés en raison tant de leur poids dans le financement de l'économie (secteur minier), que de leur impact dans l'intégration, la diversification et le soutien des activités (industrie, énergie, transports, télécommunications).

2.2. Le développement rural

Par l'ampleur de sa contribution à la production nationale (46% du PIB en 1986), par le fait qu'il concerne directement l'immense majorité de la population, et aussi parce qu'il est appelé à constituer le moteur de la croissance économique que d'autres secteurs ne peuvent plus animer, le secteur rural est inévitablement au centre de toute la stratégie de développement du Niger.

C'est pourquoi, il convenait en premier lieu de dresser un diagnostic précis, d'approfondir la problématique de développement de ce secteur et de proposer les orientations et les grandes lignes des actions envisagées. Pour ce qui est des politiques, la complexité des problèmes exige

que soient poursuivies des analyses et des concertations avant de les mettre en oeuvre. Mais il existe d'ores et déjà de nombreuses convergences sur des actions indiscutables à mener d'urgence; par exemple, on ne saurait attendre que soient finalisées les politiques pour poursuivre les réhabilitations d'aménagements hydro-agricoles et les réalisations de nouveaux périmètres ou bien pour entreprendre le programme de dynamisation du mouvement coopératif ou encore pour étudier et lancer les programmes de terroir ou enfin pour investiguer les voies et moyens de promotion des exportations. Ces exemples et d'autres développés dans le Plan montrent qu'il existe dès maintenant un programme d'action consistant qui fera partie en tout état de cause de toute politique de développement rural quelles que soient les options finalement arrêtées sur les points encore en discussion.

Pour ces derniers de nombreux éléments existent déjà et une démarche et un calendrier précis de finalisation des décisions seront proposés.

Avant de passer en revue successivement ses composantes, on présentera un tableau général de la situation du secteur rural et des orientations adoptées pour son développement.

Le constat comporte de nombreux aspects négatifs. Les performances récentes du secteur ne sont pas satisfaisantes et accusent une régression par rapport au passé : il faut en incriminer à la fois le resserrement des contraintes et l'inefficacité des stratégies adoptées. L'espace rural subit

un processus de dégradation très profonde, qui risque de réduire irrémédiablement son potentiel productif. Les revenus ruraux demeurent faibles et aléatoires. L'encadrement et les diverses mesures d'appui au secteur rural demeurent très insuffisants.

Ces aspects négatifs ne doivent pas faire ignorer le potentiel considérable qui reste celui de ce secteur, à la fois dans ses ressources naturelles et humaines, dans certains éléments de son organisation, dans la perspective d'une demande croissante. Mais c'est aujourd'hui la multiplicité et la complexité des contraintes pesant sur le développement rural qui doit attirer l'attention : pression démographique d'une densité qui n'a jamais été atteinte précédemment, contraintes du climat et du sol, contraintes tenant aux habitudes socio-culturelles, caractère inadéquat de l'environnement économique et financier-particulièrement en matière de crédit et de commercialisation - ainsi que des institutions d'appui. et d'encadrement.

Quatre principes résument les orientations de la stratégie d'ensemble adoptée :

- la recherche de l'autosuffisance alimentaire,
- la préservation et la restauration du potentiel productif,
- la diversification et une valorisation accrue des productions, permettant l'amélioration des revenus des ruraux et de leurs conditions de vie,
- la participation et la responsabilisation des populations rurales dans leur propre développement.

C'est par le développement intégré des terroirs que ces orientations peuvent être mises en oeuvre. On y recherchera essentiellement la diversification et l'intensification de la production - qui est notamment conditionnée par la maîtrise et la valorisation des ressources en eau -, ainsi que le développement des échanges internes et externes. Mais il faudra assurer les conditions d'appui d'un tel développement:

efforts d'organisation (et surtout d'auto-organisation) des producteurs, amélioration de la condition des femmes, formation, réorganisation profonde du crédit agricole, promotion de la recherche, renouvellement de la législation foncière, amélioration de l'environnement économique (notamment en termes de prix). L'administration devra elle-même changer son comportement: même si son appui et celui des institutions spécialisées demeurent essentiels, les principaux acteurs du changement ne peuvent être que les paysans et leurs organisations.

TABLEAU 4 : Programmes généraux d'action dans le secteur rural
(en millions de F.CFA.)

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
DEVELOPPEMENT RURAL					280 300
1. Crédit agricole	En cours à finaliser	MTEPSEM	Actionnaires	1987-1991	
2. Recherche Agricole	En cours	MEN/ESR	INRAN	1987-1991	
3. Dynamisation du mouvement coopératif	A élaborer	UNC	UNC	1987-1991	
4. Programme de promotion des exportations	A élaborer	CCIAA MCIT	CNCE Opérateurs privés	1987-1991	
5. Valorisation de la recherche et vulgarisation de ses résultats.	A élaborer	INRAN	INRAN-MINISTERES (MA-MRA-MHE)	1988-1991	
6. Prévision et alerte précoces (PAC)	A finaliser	Préfets	Services Techniques Départementaux et du Plan	1987-1991	
7. Aide en cas de sécheresse	A élaborer	Etat-Major FAN	OPVN ARMEE PREFECTURES		
8. Code Rural	En cours	Ministère des Ressources Animales	Comité Ad'Hoc et structures décentralisées	1987-1989	
9. Micro-réalisations		MP/M T	Populations Cadres nationaux	1987-1991	15 100

2.2.1. L'agriculture

a) L'agriculture assure aujourd'hui quelques 26% du PIB, occupe 70% de la population totale et se situe en majeure partie sur une bande de territoire de 15 millions d'hectares, en expansion accélérée au détriment de la zone pastorale.

Aux contraintes générales s'opposant au développement rural qui ont été évoquées ci-dessus, s'ajoutent certaines contraintes spécifiques à l'agriculture proprement dite. Elles sont relatives :

- à la production : insuffisance des ressources en eau et des moyens d'irrigation, appauvrissement des sols et recours croissant à des terres marginales, faible efficacité des techniques culturales et insuffisance des intrants;
- à la commercialisation : dans les conditions actuelles de prix, de fluctuation de l'offre et de rigidités de la demande, les surplus sont difficilement vendables lorsque le producteur parvient à en dégager;
- au crédit, en raison de la crise de confiance et de gestion qui a conduit la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) à interrompre ses opérations de prêts.

b) Trois orientations de long terme sont adoptées pour répondre à ces défis :

- favoriser une agriculture de surplus, c'est-à-dire sortir d'un système limité à l'autoconsommation et peu diversifié, pour promouvoir une structure de production favorisant l'autosuffisance alimentaire

nationale, assurant la croissance des revenus des producteurs, et exerçant des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie;

- restaurer et préserver l'équilibre écologique;
- responsabiliser les populations rurales.

Ces orientations débouchent sur l'indication de divers objectifs de production. Ils recommandent notamment une croissance plus soutenue des céréales de culture irriguée (riz, blé, maïs) et des légumineuses (niébé, arachides, etc..), et moins rapide pour les céréales de culture sèche (mil et sorgho, qui représentent actuellement près de 60% de la valeur de la production agricole). La croissance de la production agricole totale devrait être de l'ordre de 3,1% par an pendant la durée du plan compte tenu d'un accroissement des capacités de stockage et donc d'une diminution des pertes.

c) Les actions de production, actions d'intensification et de diversification : recherche des modes d'intensification économes en consommations intermédiaires (notamment grâce à l'association agriculture-élevage, au renouvellement des pratiques culturales, à la protection et à la restauration des sols), production de nouvelles espèces et variétés, poursuite de l'effort d'irrigation, amélioration de l'approvisionnement en intrants.

En matière de commercialisation, il faut d'abord revoir l'ensemble du système d'incitations, c'est-à-dire les prix, les subventions et les conditions à l'importation. L'option

générale en faveur de la libéralisation ne sera pas remise en cause, mais il faudra néanmoins s'attaquer à certains de ses effets négatifs potentiels (par exemple en ce qui concerne le riz ou le blé). Par ailleurs, on s'efforcera d'accroître la transformation et la valorisation de certains produits à travers la maîtrise de la filière agro-alimentaire ainsi que de promouvoir l'exportation. On développera également les stocks coopératifs, et l'on s'efforcera aussi de réduire l'endettement des producteurs, qui les oblige à une commercialisation précipitée.

La question du crédit agricole (pour financer l'équipement, les intrants, les fonds de roulement, les soudures, etc..) reste évidemment cruciale. Les graves difficultés de la CNCA sont sans doute liées à des circonstances spécifiques, mais elles résultent aussi de la nature même du système productif, celui d'une agriculture de subsistance précaire, peu diversifiée et peu rémunératrice. Etudes et concertations diverses sont en cours pour trouver de véritables solutions. A titre de mesures provisoires, le plan recommande notamment la mise en place de caisses mutuelles et la constitution d'un fonds national de garantie et de bonification.

TABLEAU 5 : Actions programmées dans l'Agriculture

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
AGRICULTURE					149 000
A. Programmes de lutte contre la désertification et d'amélioration des systèmes de production vivrière.		MHE MA MRA	Comité National DPA/MA MHE	1987	
X 1. Programmes intégrés de développement des terroirs	A élaborer	Régions, Sous- Régions	Population Services techni- ques	1987	
2. Programme CED/DRS et plan- tations	En cours A préciser	Régions Sous Régions	Génie Rural ONAHA Génie Militaire	1987	
3. Schémas-directeurs d'utili- sation des sols et sys- tème suivi	A élaborer	Régions	D.D.P. D.D.A.	1987-1989	
B. Programmes de maîtrise de l'eau et de diversification des pro- ductions					
X 4. Réhabilitations et réali- sations AHA	En cours	MA	ONAHA	1987-1991	
X 5. Programme petite irrigation (Puits et forages à but agricole)	En cours A dévelop- per	MA REGIONS	OFEDS ET PRIVES	1987-1991	
X 6. Aménagement et exploita- tion des mares et bas-fonds	En cours A dévelop- per	MA REGIONS	GENIE RURAL	1987-1991	
7. Elaboration stratégie régu- lation et exploitation des eaux du Fleuve NIGER	A élaborer	MHE	ONAHA GR DRE/MHE DEPP/MP	Pour fin 1988	
C. Programmes filières économiques: études-mise en place maîtrise					
8. Etudes de marchés et fi- lières de commercialisation	Termes de référence à élaborer	MCIT	CCAIAN CNCE UNC, PRIVES	Pour mi-1988	
9. Projets agro-alimentaires de substitution	A préparer	CCAIAN OPEN	PRIVES	1987	
X 10. Mesures de promotion et de protection des productions locales	A préparer	MCIT MP	CCAIAN	1987	
X 11. Programme stockage condi- tionnement		MA	UNC	1987	

2.2.2. L'élevage

a) L'élevage assure 16,5% du PIB, occupe 20% de la population et s'étend sur quelques 60 millions d'hectares. Il conditionne directement l'alimentation en protéines de la population nigérienne, mais la consommation moyenne de viande et de lait produite localement s'est considérablement réduite au cours des années récentes.

Les contraintes qui pèsent plus particulièrement sur le développement de l'élevage sont d'abord d'ordre naturel (ce sont les aléas de la pluviométrie), mais elles sont aussi d'ordre socio-économique et institutionnel : de ce point de vue, elles concernent essentiellement l'utilisation de l'espace d'une part, la propriété et la gestion du cheptel d'autre part. L'imprécision du cadre juridique et les conséquences de la sécheresse ont provoqué l'émergence d'une vive concurrence entre agriculture et élevage - alors qu'il devrait y avoir entre eux complémentarité et intégration - ainsi qu'une utilisation anarchique des parcours. Par ailleurs, la dépossession des pasteurs oblige aujourd'hui à considérer trois groupes d'éleveurs distincts : les éleveurs-pasteurs, les agriculteurs-éleveurs et les investisseurs-éleveurs.

b) Les orientations à long terme qui s'imposent peuvent être résumées en trois principes :

- accroître la productivité,
- assurer une gestion optimale des rapports entre cheptel, pâturages et ressources en eau,
- impliquer et responsabiliser les éleveurs.

c) Les actions programmées dans cette perspective concernent donc (voir tableau 4 et 5) :

- la reconstitution du cheptel, puis sa préservation grâce à une exploitation plus rationnelle, à des mesures de protection sanitaire du bétail, et à diverses précautions à prendre en prévision de nouvelles crises possibles. Il s'agit notamment :

- . de réhabiliter et de développer la zone pastorale en restaurant les conditions d'équilibre entre le cheptel et les ressources qui lui sont nécessaires. Ceci exige une meilleure connaissance de ces conditions, puis un renouvellement de la législation, et surtout un effort considérable d'organisation et d'autogestion des éleveurs;

- . de prévoir des stocks alimentaires de sécurité pour le bétail, un système de prévision et d'alerte précoce en cas de retour d'une crise, ainsi que diverses mesures de protection contre les effets des crises,

- l'accroissement de la productivité de l'élevage et la diversification du cheptel, notamment par une amélioration des connaissances, de la gestion et du recours aux intrants, par une meilleure association entre l'agriculture et l'élevage, une rationalisation des circuits de commercialisation, et par la réhabilitation et l'entretien des infrastructures et équipements;

- la responsabilisation des éleveurs : de ce point de vue, leur organisation en associations coopératives paraît constituer un préalable essentiel, l'Etat se limitant à des actions d'appui, mais le renouvellement du cadre juridique demeure indispensable.

TABLEAU 6 : Actions programmées dans l'Elevage

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
ELEVAGE					40 600
1. Programme santé animale	A finaliser	MRA	DSA	1987-1991	4 700
2. Encadrement et modernisation de la zone pastorale	id°	MRA	DPA GMP	1987-1991	21 350
3. Développement de la production et de l'industrie laitières	id°	MRA MCIT	UNC DEP DIA/MCIT	1987-1991	6 925
4. Promotion de l'aviculture	id°	MRA DPA/SA	Eleveurs	1987-1991	1 900
5. Amélioration de la commercialisation et de la transformation du bétail et de la viande.	id°	MCIT	DCI-UNC DCE PRIVES DIA..	1987-1991	5 725
6. Réhabilitation -entretien renforcement infrastructures et équipements de l'élevage.	id°	MRA			

2.2.3. La forêt et la faune

a) Même si la situation n'est pas parfaitement étudiée on sait que la forêt nigérienne souffre actuellement de deux handicaps sérieux : elle se réduit sans cesse sous l'impact de la désertification et du reboisement, particulièrement dans les zones péri-urbaines; son exploitation est insuffisamment productive. Les causes doivent en être recherchées dans les problèmes de formation, de législation, de système d'exploitation, et surtout dans les comportements individuels inconscients des enjeux du long terme.

b) Les orientations à long terme consistent donc à assurer simultanément :

- la restauration et la préservation de l'équilibre écologique,
- la satisfaction des besoins de la population en bois et en produits de cueillette,
- la protection et l'aménagement de la faune.

c) Outre les mesures habituelles d'accompagnement, les actions ~~programmées~~ concernent en priorité le reboisement et la lutte contre la désertification d'une part, l'aménagement et la gestion des forêts naturelles d'autre part, la protection de la faune en troisième part.

2.2.4. La pêche et la pisciculture

a) Les ressources du Niger dans ce domaine ont été gravement affectées depuis dix ans par la sécheresse et la désertification. Le potentiel demeure considérable, et

divers plans d'aménagement sont en cours d'étude; mais les aléas climatiques restent menaçants, les connaissances, les moyens et l'organisation sont insuffisants.

b) Les orientations à long terme vont de soi : préservation et exploitation rationnelle du potentiel halieutique, développement et valorisation de la pisciculture.

c) Les actions en faveur de la pêche comporteront des études, des mesures de limitation des prises, et le développement des coopératives de pêcheurs. La pisciculture demandera à côté des études, un effort de vulgarisation de leurs résultats. On cherchera aussi à promouvoir une consommation accrue de poisson.

TABLEAU 7 : Actions programmées dans les secteurs "Forêt et Faune",
"Pêche et Pisciculture"

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
FORETS-FAUNE-PECHE-PISCICULTURE				1987-1991	23 200
X 1. Lutte contre la désertification et reboisement	A préciser	MHE	Populations DFF-UNC Régions	1987-1991	8 560
X 2. Aménagement et gestion de forêt naturelle	A développer	MHE Responsables Régions	UNC Populations	1987-1991	9 420
3. Mesures et actions d'accompagnement-Sous-secteur (Recherche-législation-prix)	A préparer	MENESR MHE MCIT MF-MP	-	pour fin 1988	
4. Protection de la Faune	En cours UNC	MHE	Populations DFF UNC PRIVES	1987-1991	2 970
5. Etudes et recherches pêche et pisciculture	En cours	MHE	INRAN	1987-1991	
6. Commercialisation pêche et pisciculture	A préparer	MHE MCIT	UNC, Pêcheurs et Pisciculteurs	1987-1991	
7. Vulgarisation pisciculture	A préparer	MHE	DPP	1987-1991	
8. Rationalisation de la pêche	id°	MHE	DPP	1987-1991	
Rappel sous-total pêche et pisciculture.					2 250

2.2.5. L'hydraulique villageoise

a) Elle conditionne de manière cruciale l'approvisionnement en eau des hommes et du cheptel.

Le potentiel est insuffisamment connu, mais il paraît très supérieur aux besoins actuels et prévisibles. Le véritable problème est donc celui de la réalisation (coûteuse) et surtout de l'entretien des infrastructures et des équipements nécessaires.

b) Le principe de solution est celui de la responsabilisation des bénéficiaires. les orientations pour l'action sont les suivantes (voir tableau 8):

- amélioration des connaissances, grâce à un programme systématique d'inventaires et d'études,
- couverture de l'ensemble des besoins identifiés grâce à un programme de réalisation et de réhabilitation des infrastructures et équipements,
- mise au point d'un système efficace de gestion, de maintenance et de prise en charge de l'exploitation par les bénéficiaires.

TABLEAU 3: Actions programmées dans le secteur de l'Hydraulique villageoise et pastorale

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET PASTORALE					52 400
1. Inventaires et études	A finaliser	MHE MP	Cadres nationaux et Consultants extérieurs	1987-1991	
2. Réhabilitation et réalisations d'infrastructures hydrauliques	En cours	MHE	OFEDES et PRIVES	1987-1991	
3. Programme de maintenance des ouvrages et des moyens d'exhaure	A finaliser	MHE	OFEDES ET PRIVES	1987-1991	
4. Etudes et mesures en vue de la prise en charge par les bénéficiaires	id°	MHE MP	Cadres nationaux bureaux d'études	1988	
5. Programme général de soutien à l'organisation et à la gestion du secteur	id°	MHE MP	Consultant indépendant	1988	

2.3. Le développement minier

a) Les activités minières ont joué un rôle capital dans le développement du pays durant la décennie 1970. Aujourd'hui ce rôle est important, mais ne peut plus être considéré comme celui d'un moteur de la croissance pour l'avenir. Ces activités sont dominées, en effet par l'exploitation de l'uranium, celui-ci représente quelques 75% des recettes d'exportations totales. Mais les difficultés de l'industrie nucléaire dans les pays industrialisés ont entraîné l'effondrement des cours, la réduction lente de la production nigérienne (qui se rapproche aujourd'hui de 3 000 tonnes par an, .. contre une moyenne de 4 000 tonnes entre 1980 et 1983), et donc la baisse des recettes d'exportation (qui se sont réduites de 30% en valeur réelle de 1980 à 1985). Et l'on ne peut guère escompter une amélioration du marché international de l'uranium à moyen terme.

Dans ce contexte, il importe d'apprécier avec un maximum de réalisme les perspectives de l'exploitation minière dans notre pays. Les facteurs favorables ne sont pas négligeables : des ressources diversifiées, une main d'oeuvre peu coûteuse, une volonté des pouvoirs publics d'organiser la production de manière plus rationnelle (volonté qui s'est traduite par l'élaboration d'un "plan minéral"). Mais les contraintes sont également lourdes : un poids excessif de l'uranium dans l'ensemble des activités minières, un cadre juridique dépassé, des relevés géologiques encore imprécis, une recherche nécessairement sélective, des moyens humains, techniques

et financiers insuffisants, des communications difficiles et un marché international défavorable.

b) En réaffirmant le caractère national des ressources minières - c'est-à-dire la nécessité de les utiliser en fonction des priorités du développement national - le plan axe l'effort sur l'exécution du plan minéral en vue de l'exploitation des gisements porteurs et de l'intensification de la recherche; il prévoit également l'amélioration de l'environnement institutionnel. Ainsi s'amorcera durant le quinquennat le processus de diversification minière. Pour ce qui est de l'uranium l'objectif de production de 3 000 T/an est confirmé.

TABLEAU 9 : Actions programmées dans le secteur minier

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPÉRATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
DEVELOPPEMENT MINIER					30 200
Dont ETAT PRIVE					8 100 22 100
A. Programmes d'exploitations					
1. Uranium	En cours	MME ONAREM	Direction MINES ONAREM SOCIETES MINIERES	1987-1991	
2. Cassitérite	id°	MME	Direction MINES SMDN	id°	
3. Sel	id°	MME	DM/MME ONAREM PRIVES	id°	
4. Or	id°	MME	-	id°	
5. Phosphates	id°	MME	-	id°	
6. Fer	id°	MME	-	id°	
B. Recherches et études					
7. Platine, Or de l'Air, Zinc Cobalt	id°	MME	-	id°	
8. Recherches charbon	En cours	MME	DM, DE Bureaux d'étude	1987-1988	
C. Amélioration de l'environnement institutionnel					
9. Révision du cadre juridique et fiscal	A préparer	MME	SECRETARIAT GENERAL	1988	
10. Nigérisation des cadres des sociétés minières	A développer	MME	-	1987-1989	

2.4. Le développement des secteurs secondaire et tertiaire

2.4.1. L'industrie

a) Malgré la place réduite qu'occupe aujourd'hui l'industrie manufacturière dans le PIB, la relance de l'industrialisation constitue un élément indispensable de la stratégie de développement, parce qu'elle permet à la fois la modernisation et l'intégration de l'ensemble des activités productives.

La fragilité actuelle de l'industrie nigérienne résulte de causes conjoncturelles (déclin de l'uranium et réduction correspondante de la demande, conséquences des aléas climatiques sur l'approvisionnement et le pouvoir d'achat; sous-évaluation de la naira nigériane), de causes structurelles (étroitesse du marché, enclavement, dépendance énergétique, main d'oeuvre insuffisamment qualifiée, agriculture d'autoconsommation, importations frauduleuses), et enfin d'erreurs de gestion et de politiques inadéquates, notamment dans la conception des projets et l'inefficacité de l'environnement institutionnel.

b) Faute de pouvoir réduire directement chacune de ces causes de fragilité, les responsables publics se proposent au moins d'intervenir autrement dans l'industrialisation, de manière à favoriser l'émergence progressive d'une industrie qui puisse jouer les multiples rôles qu'on attend d'elle dans le développement : valorisation des ressources locales; diversification de la production, notamment en faveur de la grande consommation; production pour l'exportation et substitu-

tion à l'importation; création d'emplois; et finalement intégration des activités productives nationales par l'intensification des échanges entre elles.

e) Dans cette ligne, les actions qui seront entreprises par le plan sont notamment les suivantes :

- formation d'une main d'oeuvre plus qualifiée, par l'intensification de la formation professionnelle et de l'alphabétisation fonctionnelle,
- poursuite de l'effort pour créer un environnement plus favorable. Les premières mesures d'ajustement structurel comportaient déjà une réforme du secteur parapublic et des incitations accrues en faveur du secteur privé, notamment en matière de prix et de commercialisation. Il s'agit de poursuivre et d'intensifier ces réformes, en complétant l'amélioration du cadre administratif et fiscal et en assurant une véritable animation de l'ensemble des opérateurs économiques,
- appuis divers au financement de l'industrialisation: constitution de fonds d'études, amélioration des conditions de crédit à l'exportation, prise de participation dans certains projets,
- concentration des efforts de l'Etat sur les filières stratégiques: il s'agit essentiellement des filières agro-alimentaires et de l'élevage, dans le domaine de la transformation des produits maraîchers et fruitiers,

dans celui des cultures de rente et dans celui des viandes et peaux. Ces efforts porteront sur l'intensification des productions susceptibles d'être transformées, sur la diffusion des techniques de transformation, et sur l'encouragement à la création d'unités de production pour l'approvisionnement et l'équipement du secteur rural.

TABLEAU 10 : Actions programmées dans le secteur industriel

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
INDUSTRIE					8 400 (ETAT)
1. Mesures d'assouplissement des procédures administratives	En cours	MCIT MF SGP	DIA CCAIAN	1987-1988	
2. Animation économique	A préparer	MP MCIT MTEPSEM MF	CCAIAN OPEN DAEP/MP	1987-1988	
3. Création d'un fonds d'études	A préparer	MP	BDRN OPEN	1987	
4. Etude de financement adaptée aux PME et mise en place	A préparer	MCIT	Bureaux d'études BDRN Autres Banques	1987-1988	
5. Etude sur les incitations industrielles	En cours	MCIT	Bureaux d'études	1987	
6. Restructuration et dynamisation des structures existantes (CCAIAN-OPEN-FIPMEN)	A préparer	MCIT	Comité Mixte Administration/ Privés	1987-1988	
7. Etude, encouragement et soutien des filières stratégiques	id°	MCIT	DCI, DCE, DIA, DAEP, Bureaux d'études	1987-1988	
8. Réforme du code des investissements	En cours	MCIT		1988	

2.4.2. L'énergie

a) La disponibilité en énergie constitue une condition essentielle du développement économique. Mais le Niger est doublement handicapé de ce point de vue:

- d'une part, les coûts de production de l'énergie locale sont relativement élevés, et en toute hypothèse cette production locale ne couvre pas les besoins actuels: le Niger importe aujourd'hui près de la moitié de son énergie ce qui le rend étroitement dépendant de l'extérieur pour un élément capital de son développement économique;
- d'autre part, l'énergie pour la consommation domestique est essentiellement fournie par le bois de feu, ce qui, dans les conditions actuelles de croissance démographique et d'urbanisation, aggrave sérieusement la déforestation.

b) Le plan vise donc à répondre à un triple défi qui consiste à permettre à la fois la couverture des besoins d'énergie (compte tenu de la croissance de la population et de la nécessité d'améliorer son cadre de vie), la préservation de l'environnement écologique et la réduction progressive de la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur.

c) Du point de vue de la dépendance extérieure, diverses actions cherchent à la réduire en agissant sur le potentiel et les coûts de la production locale, car la règle de la rentabilité économique doit rester respectée.

C'est ce qui explique qu'en un premier temps, on ne pourra éviter une légère croissance de la proportion d'énergie importée, qui passera de 48 à 54% durant le quinquennat. Les actions prévues concernent diverses extensions de la production d'électricité et de ses réseaux de distribution, ainsi que des études et des actions de formation qui doivent améliorer la productivité. Il faut ajouter le recours aux autres sources locales d'énergie mentionnées plus loin.

Concernant la consommation de bois de feu, on agira à la fois sur la demande et sur l'offre de bois. Sur la demande, en encourageant diverses formes d'économie d'énergie et en augmentant (par le jeu des prix, en particulier) la compétitivité des sources alternatives d'énergie. Sur l'offre, en recherchant une exploitation plus rationnelle du potentiel forestier, en encourageant la reforestation et en intensifiant la recherche d'espèces plus productives et mieux adaptées.

Enfin, on encouragera le recours aux autres sources d'énergie locales telles que la petite biomasse, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les hydrocarbures. Les mesures prévues sont surtout des études, des recherches, et la poursuite de diverses formes d'expérimentation.

TABLEAU 11 : Actions programmées dans le secteur énergétique

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
ENERGIE					31 000 (ETAT)
1. Programme production	En cours	MME MTEPSEM	NIGELEC OPERATEURS PRIVES	1987-1991	
2. Programme distribution	id°	"	"	id°	
3. Interconnexion des centres secondaires	id°	"	"	id°	
4. Dispatching de NIAMEY	id°	"	NIGELEC	id°	
5. Electrification des centres secondaires	id°	"	NIGELEC PRIVES	id°	
6. Programme bois de feu Etudes-recherches- vulgarisation	En cours	MME	D/ENERGIE	1987-1991	
7. Programme petite biomasse	A développer	MME	D/ENERGIE ONG	id°	
8. Programme énergie éolienne	id°	MME	D/ENERGIE/ONG	id°	
9. Programme énergie solaire	A préciser	MME	D/ENERGIE	1987-1991	
10 Recherche pétrolière	En cours	MME	ONAREM PRIVES	id°	
11. Approvisionnement et distribution hydrocarbures	"	MME	SONIDEP	id°	
12. Révision du code pétrolier	A préparer	MME	ONAREM	id°	
13. Recherches pour utilisation petites centrales à charbon	A préciser	MME	ONAREM D/ENERGIE	1988	

2.4.3. Les transports et télécommunications

Le secteur des transports revêt une importance particulière dans un pays qui présente une telle configuration géographique. Le rôle de ce secteur dans le développement sera donc celui de contribuer au désenclavement interne et externe du pays.

Un plan de développement des transports est en cours d'élaboration. En dehors de diverses études, les actions suivantes sont prévues :

- a) Concernant le transport routier, qui constitue aujourd'hui, et de loin, le moyen le plus important de transport dans le pays, les actions portent sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité des services, l'expansion du réseau de routes secondaires et de pistes, la réduction des coûts, l'entretien et la réhabilitation des routes existantes, la poursuite du programme routier.

- b) Quant aux autres sous-secteurs, les actions visent notamment à renforcer les équipements et permettre la relance du transport aérien, rentabiliser les télécommunications par l'extension du réseau d'abonnés et par diverses mesures de réorganisation interne, et améliorer la productivité des activités de transit.

TABLEAU 12 : Actions programmées dans le secteur des Transports et Télécommunications

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS					111 900
1. Programme routier - construction de routes - expansion réseau routes secondaires et pistes rurales - réhabilitation et entretien	En cours	MTP/H	DTP Sociétés de Travaux	1987-1991	
2. Programme d'amélioration de la qualité des services	A préparer	"	Secrétariat Général , MTPH	1987-1991	
3. Programme national de sécurité routière	A préparer	MCIT	DTT	1987-1991	
4. Programme de relance du transport aérien civil intérieur régulier	A préparer	MCIT	DAC Bureau d'Etude	1988	
5. Renforcement des équipements aéronautiques complémentaires	A préparer	"	"	1987-1991	
6. Etudes voies ferrées	id°	MCIT	DTT	1987-1989	
7. Etudes transport fluvial et maritime	id°	MCIT	Bureaux d'études	id°	
8. 2ème phase PMETT	En cours	MPT	OPT	1987-1991	
9. Etude et lancement interconnexions des régions à faible densité de trafic télécommunications	En cours	MPT	OPT Bureaux d'études	id°	
10. Programme d'amélioration structures techniques et de gestion P et T	A préparer	MPT	Secrétariat Général	1987-1989	

2.4.4. Les services marchands

a) Le domaine des activités commerciales a été longtemps caractérisé par une prédominance excessive du rôle de l'Etat. Le mouvement de libéralisation amorcé récemment sera poursuivi et renforcé. On s'attaquera également à divers facteurs de blocage par les actions suivantes :

- amélioration de l'environnement fiscal, réglementaire et institutionnel,
- amélioration de la connaissance des activités de commerce grâce à une étude en profondeur du secteur informel et grâce à un suivi statistique et informatique du secteur moderne,
- incitations diverses à l'exportation,
- organisation de l'approvisionnement des zones reculées,
- renforcement des ressources humaines, par la formation mais aussi par un encouragement des fonctionnaires à la reconversion dans le secteur privé.

b) Le secteur des institutions financières comprend les banques et les assurances, mais ce sont surtout les banques qui peuvent exercer un rôle actif sur le développement, en orientant le crédit vers les projets productifs et en favorisant la mobilisation de l'épargne locale. Ces objectifs seront

à la poursuite de la restructuration du secteur

para-public, par la réorganisation du crédit immobilier, par diverses mesures de politique fiscale et monétaire, par la création d'un système de garantie des prêts et par le renforcement des organes de contrôle.

c) Le secteur du tourisme bénéficie, au Niger, de potentialités bien identifiées, mais aussi de handicaps dus à la situation géographique du pays et à son climat, ainsi qu'à la faiblesse des revenus internes ; l'option décidée dans ce domaine est de se limiter à un tourisme sélectif vis-à-vis de la clientèle étrangère (en raison des coûts écologiques et culturels que peut entraîner le développement d'une telle activité), mais de favoriser peu à peu l'émergence d'un tourisme intérieur de masse. En dehors de quelques interventions ponctuelles, cette activité doit être laissée essentiellement à la responsabilité du secteur privé.

TABLEAU 13 : Actions programmées dans le secteur tertiaire

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
A. COMMERCE				1987-1991	2 500
1. Mesures d'assouplissement des procédures administratives	En cours	MCIT MF	DIA-DCI-DCE- CCIAA	1987-1988	
2. Etude du secteur informel (Commerce)	A préparer	MCIT SGP		1988	
3. Création d'une cellule statistiques et suivi activités commerciales	A finaliser	MCIT MP		1988	
4. Renforcement du CNCE	A préciser	MCIT		1988	
5. Renforcement CNPG	id°	MCIT		1988	
6. Programme de constructions (CCIAA-CNCE-CNPG)	A préparer	MCIT	CCIAA CNCE, CNPG, MTP/H	1987-1991	
7. Création de l'Institut de Maîtrise Industrielle(IMI)	A préparer	MCIT	CCIAA PRIVES	1987-1988	
8. Etudes-mesures et actions pour la promotion des exportations (fiscalité-système financement)	id°	MCIT		1988	
B. INSTITUTIONS FINANCIERES					
1. Restructuration des institutions financières du secteur para-public.	En cours	M.Tutelle MF	BCEAO	1987-1991	
2. Mise en place d'un crédit immobilier	A préparer	MF	BCEAO Banques Assurances	1988	
3. Mesures et dispositions de politiques fiscales et monétaires	A finaliser	MF	DGI BCEAO	1988	
4. Renforcement des organes de contrôles des banques et Assurances	En cours	MF	BCEAO Banques, Assurances	1987	
5. Etude-utilisation réserves techniques des assurances et suivi des décisions	En cours	MF	Assurances	1987	
6. Promotion de nouveaux produits d'assurances	En cours	Assurances		1987-1991	
C. TOURISME - HOTELLERIE					750

2.4.5. L'artisanat

A l'exception de quelques branches qui évoluent vers les entreprises semi-industrielles, l'artisanat demeure largement traditionnel dans ses techniques et son organisation; mais son rôle est important par le volume, la diversité, les revenus distribués et la population employée.

Dans le cadre général de la modernisation de l'économie, il s'agit d'améliorer ses performances (par la modernisation de ses techniques, la formation, l'accès au crédit), de l'intégrer davantage à l'économie nationale (en l'incitant à mettre en valeur une plus grande diversité de produits locaux et en évitant qu'il ne se concentre exclusivement dans les villes), et de l'aider à s'organiser en coopératives.

TABLEAU 14 : Actions programmées dans l'Artisanat

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
ARTISANAT					(1 000)
1. Recensement et promotion des artisans	A préparer	MCIT	CCIAA	1988	
2. Assistance à la création et au fonctionnement de coopératives d'artisanat utilitaire	id°	MCIT		1988	
3. Modernisation des coopératives d'artisanat d'art	En cours à développer	MCIT		1988	
4. Programmes de formation	A préciser	MCIT		1987-1991	
5. Etude conditions accès au crédit et aux bénéficiaires du code des investissements	A préparer	MCIT		1988	
6. Mise en place d'un fonds de garantie	id°	MCIT		1987	

TROISIEME PARTIE

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Il englobe à la fois les problèmes liés aux ressources humaines et ceux du cadre de vie.

3.1. Le développement des ressources humaines

3.1.1. La démographie

a) Les caractéristiques démographiques du NIGER ont déjà été évoquées : rapidité de la croissance, jeunesse de la population, mortalité infantile et maternelle élevées, répartition spatiale inégale favorisant l'urbanisation. Les problèmes qui en découlent sont simples à exprimer : comment nourrir, loger, éduquer, soigner, fournir un travail à cette population? Les projections réalisées pour les années à venir montrent que même dans le cas où la fécondité baisserait de manière significative dès la période du Plan, le croît démographique serait encore très élevé au moins jusqu'en l'an 2000, étant donné la structure actuelle de la population. Il ne faut pourtant pas baisser les bras car ce sont les mesures prises immédiatement qui seront, à terme, les plus efficaces.

b) La politique démographique devra être orientée autour des axes suivants :

- favoriser l'espace^{ment} entre les naissances en vue d'une ^{réduction} réduction du nombre de naissances et aussi d'une baisse de la mortalité chez la femme et l'enfant,
- informer, éduquer, faire prendre conscience des devoirs et des responsabilités individuelles et collectives vis-à-vis d'une nouvelle naissance.

On notera également la réalisation du Recensement Général de la Population et certaines actions spécifiques pour les femmes.

TABLEAU 15 : Actions programmées dans le domaine de la démographie

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
DEMOGRAPHIE					4 750
1. Adaptation de la législation	A préparer	MP-MSP/AS		1988	
2. Programme de planification familiale	id°	MSP/AS		1987-1991	
3. Recensement général de la population	En cours	MP	DSI	1987-1991	
4. Programme de recherches démographique et socio-économiques	A préparer	MP	DSI	1987-1991	
5. Etudes et recherches sur la place de la femme dans le développement	id°	AFN		1988	
6. Amélioration accès des femmes au système éducatif	id°	AFN		1988	
7. Programme de développement des informations démographiques	id°	MP	DSI	1987-1991	

3.1.2. La formation des ressources humaines

La formation des ressources humaines est assurée principalement par le système d'enseignement, auquel il faut ajouter les services d'alphabétisation ainsi que ceux qui concernent la culture, le sport et l'information.

a) Le système d'enseignement nigérien présente les trois caractéristiques générales suivantes :

- une structure pyramidale qui s'explique par la prédominance de la formation "classique" le primaire n'ayant d'autre fonction que de conduire au secondaire, général, et celui-ci au supérieur, et qui est marqué notamment par une croissance insuffisante des effectifs du primaire,
- une inefficacité relative du système, si l'on considère l'importance des taux de déperdition,
- l'inadéquation de la formation proposée, au regard des besoins et des possibilités d'emploi.

L'enseignement primaire assure un faible taux de scolarisation (20,8% en 1986); celui-ci s'est réduit récemment malgré l'augmentation des effectifs, parce que la pression démographique dépasse les possibilités d'accroissement des ressources financières. Il en résulte une surcharge croissante des salles de classe, une insuffisance de l'encadrement malgré les efforts réalisés, et des résultats scolaires particulièrement décevants.

Au niveau de l'éducation de base, il faut encore citer l'alphabétisation des adultes, coûteuse et difficile parce que les objectifs et le modèle pédagogique souhaitables demeurent imprécis. Pour l'avenir, il paraît plus réaliste de s'orienter vers un système d'alphabétisation fonctionnelle plutôt que vers une alphabétisation de masse; la responsabilité devrait en être confiée à un service autonome plutôt qu'à l'administration.

L'enseignement secondaire général se caractérise, lui aussi, par l'insuffisance des salles de classe et la grande médiocrité des résultats scolaires atteints. La dépendance à l'égard des enseignants étrangers aura quasiment disparu à la fin de la période du plan en ce qui concerne le premier cycle, mais elle est encore très lourde au niveau du second cycle, surtout dans les disciplines scientifiques.

Quant à l'enseignement professionnel et technique, il demeure trop dépendant de l'Etat et insuffisamment assuré par le secteur privé. D'où l'inadéquation de la formation proposée par rapport aux besoins, l'hypertrophie croissante de la fonction publique et la multiplication des chômeurs.

L'enseignement supérieur, enfin, dont l'expansion est récente, produit trop de diplômés littéraires et assimilés, et pas assez de scientifiques.

b) Face à ces différentes lacunes du système existant, les orientations qui s'imposent sont les suivantes :

- une éducation de base mieux intégrée aux conditions socio-économiques et culturelles du pays; son

développement exige d'accorder aujourd'hui une priorité systématique à l'enseignement primaire,

- le renforcement de l'enseignement technique et professionnel et le développement d'un système de formation "à la carte",
- un enseignement supérieur davantage au service des besoins de l'économie, ce qui nécessitera une meilleure identification de ceux-ci, et ensuite un effort difficile de programmation.

c) Les actions programmées au cours du Plan se rangeront dans deux catégories :

- accroissement de la capacité de production du système par construction ou remise en état de salles de classe ainsi que de mini-CEG (avec une option systématique pour la construction en matériaux locaux-beaucoup moins chère), et encouragement à la création d'établissements privés de bonne qualité à tous les niveaux,
- amélioration de la productivité du système, par une meilleure formation des enseignants, une meilleure stimulation de la demande (permettant de rentabiliser les équipements), et surtout un effort de réduction des coûts unitaires (par le développement des classes à plusieurs niveaux et de l'enseignement à double vacation,, par la promotion d'un système communautaire d'entretien

et de construction, par la réduction des bourses, et la prise en charge des fournitures scolaires par les bénéficiaires).

On notera enfin que les domaines de la culture, du sport et de l'information se rattachent à la formation des ressources humaines. Il faut donc orienter l'action dans ces domaines davantage en faveur du développement :

- actions d'inventaire, de promotion, de diffusion des composantes de la culture nationale (ce qui suppose notamment une législation plus adaptée et un effort de décentralisation),
- promotion du sport de masse à partir du plus jeune âge ,
- extension de l'information radiotélévisée (notamment couverture de zones d'ombre), et si possible de la presse écrite.

TABLEAU 16 : Actions programmées dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'emploi

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
A. EDUCATION					39 300
1. Programme de construction salles de classes	En cours	MENESR		1987-1991	
2. Construction de mini-CEG	id°	id°		id°	
3. Réhabilitation de salles de classes primaires	id°	id°		id°	
4. Programme de soutien, de développement et de suivi de l'enseignement privé	A préparer	id°		id°	
5. Evaluation expérimentations de réformes entreprises.	A finaliser	id°		1987-1988	
6. Recherches et vulgarisation de l'utilisation des matériels locaux	A intensifier	id° + MTP/H		1987-1991	
7. Formation et perfectionnement des enseignants	En cours	MENESR		id°	
8. Programme information et sensibilisation sur le rôle de l'éducation dans le développement	A préparer	id°		1988	
9. Programme d'alphabétisation	A étendre et intensifier	MENESR		1987-1991	
B. EMPLOI-FORMATION					(5 200) Education
1. PAIPCE	A finaliser	MP		1987-1991	
2. Etude des mesures de développement des activités libérales (avocats - notaires-huissiers etc..)	A préparer	MJ, MP MFP/T		1988	
3. Restructuration des centres et écoles de formation technique et professionnelle	id°	MFP/T		1988	
4. Développement système formation à la carte	id°	id°		id°	

TABLEAU 17 : Actions programmées dans les secteurs de la Culture, des Sports et de l'Information

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
A. CULTURE ET SPORT					3 593
1. Programme d'évaluation, de sauvegarde et de restauration du patrimoine national	A préparer	MCC		1987-1991	
2. Mesures législatives (sauvegarde des monuments historiques protection des droits d'auteur)	id°	MCC, MJ		1988	
3. Décentralisation des actions culturelles	id°	MCC		1988-1991	
4. Encouragement et soutien à la production culturelle	id°	MCC		1988-1991	
5. Développement des échanges et de la coopération culturelle	id°	MCC		id°	
6. Promotion du sport de masse	id°	MJS		1987-1991	
7. Revalorisation des sports traditionnels	id°	MJS		id°	
8. Etude de la politique du sport et mise en oeuvre (structuration-modalités de financement-encadrement équipement)	id°	MJS		1988	
B. INFORMATION					6 400
1. Renforcement de la programmation et de la gestion du secteur	En cours A préciser	MCC	ORTN	1987-1991	
2. Programme couverture des zones d'ombre	En cours	MCC		id°	
3. Consolidation et extension du réseau communautaire de T.V.	En cours	MCC		id°	
4. Mise en place office de presse et d'édition	A préparer	MCC		id°	
5. Programme de réhabilitation de l'ORTN	En cours	M. Tutelle	ORTN	id°	

3.1.3. Le développement sanitaire

a) Un double déséquilibre caractérise les activités de ce secteur : déséquilibre en défaveur du milieu rural par rapport au milieu urbain; insuffisance des activités préventives par rapport aux activités curatives. Il faut y ajouter les difficultés habituelles de l'insuffisance de capacités d'organisation et des ressources de fonctionnement.

b) Les orientations souhaitables à long terme sont donc claires : il faut s'attacher avant tout à la réduction de ce double déséquilibre; il faut accroître le volume, la qualité et l'accessibilité des services de santé; il faut enfin promouvoir une participation accrue des intéressés.

c) Les actions programmées par le plan se rangent dans les trois catégories suivantes :

- Renforcement de la planification et de la gestion du secteur, par un effort accru de formation, par l'élaboration de plans locaux, par l'amélioration de la gestion hospitalière.

- Intensification et amélioration des services rendus, tant préventifs que curatifs :

- renforcement de l'infrastructure et de l'équipement des dispensaires ruraux. Les centres médicaux de circonscription, des services hospitaliers, des maternités et services de PMI,

- accroissement de la productivité et de la qualité des services rendus, notamment par la formation du personnel et l'amélioration de la fourniture en médicaments,
- rationalisation des prestations de services curatifs et développement des actions préventives.

- Recherche d'un accroissement de la disponibilité en ressources :

- . en favorisant systématiquement la participation des bénéficiaires et en demandant leur contribution au recouvrement des coûts,
- . en améliorant la gestion des services,
- . en visant à réaménager les allocations budgétaires en fonction des objectifs poursuivis.

3.1.4. La réduction de la vulnérabilité des Nigériens aux aléas

Il s'agit d'abord, bien sûr, des possibilités d'emploi. On sait que la fonction publique, au Niger, emploie plus de salariés que le secteur économique moderne, privé et parapublic réunis. On a déjà vu qu'il était nécessaire d'adapter davantage le système de formation aux besoins. Le plan recommande également diverses actions qui traduisent un souci accru de l'emploi dans tous les secteurs et dans tous les milieux. Il souligne notamment l'importance du critère de

l'emploi dans l'analyse et la sélection des projets d'investissements, et le rôle essentiel de l'initiative privée dans la création d'emplois productifs.

Enfin, le plan prévoit un certain nombre de mesures d'assistance et d'aide à la réinsertion pour les populations spécialement vulnérables que constituent les handicapés,

TABLEAU 18 : Actions programmées dans le secteur "SANTÉ"

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
A. SANTE					23 500
1. Renforcement de la planification, de la programmation et de la gestion des actions de santé (plans locaux de développement sanitaire-réforme de gestion hospitalière-formation)	En cours A préciser	MSP/AS		1987-1991	
2. Développement des capacités de soins (création et réhabilitation dispensaires ruraux-maternités et autres PMI-réhabilitation installations hospitalières, postes médicaux et centres médicaux de circonscription).	id°	id°		id°	
3. Développement des actions de prévention (PEV-lutte contre principales maladies-programme national de nutrition-système de suivi et d'évaluation de la prévention)	id°	MSP/AS	Service de l'Hygiène. Projet Santé	id°	
4. Programme information-Education et Communication - (PIEC)	A développer	MSP/AS MCC	ORTN	id°	
5. Rationalisation systèmes curatifs	A préciser	MSP/AS		id°	
6. Programme d'amélioration de la fourniture de médicaments	id°	id° + MCIT		id°	
7. Etudes et recherches sur les coûts de la santé et son financement	id°	MSP/AS MP		id°	
B. LES HANDICAPES		MSP/AS MENESR MJ			Cf. Education et Santé
1. Programme de formation d'éducateurs spécialisés	A préparer	MENESR		1987-1991	
2. Programmes spécifiques de réinsertion et de facilitation de la participation économique, sociale et culturelle	A préparer	MENESR MSP/AS		id°	
3. Programme rééducation et réinsertion sociale des jeunes	id°	MJS MENESR		id°	
4. Etude socio-économique	id°	id°			

3.2. Le cadre de vie

On regroupe sous ce terme un grand nombre d'éléments qui concernent à la fois l'urbanisme, l'habitat, l'assainissement et l'hydraulique urbaine.

a) L'amélioration du cadre de vie est une finalité du développement, parce qu'elle conditionne le mieux-être, mais elle en est aussi un facteur, parce qu'elle permet une plus grande efficacité économique. Elle constitue le domaine par excellence où l'on voit que le développement est, en définitive, l'affaire de chacun.

b) Les axes de l'action du plan concernant l'ensemble du cadre de vie sont les suivants :

- élaboration des schémas-directeurs et plans d'urbanisme,
- intensification et élargissement du PISE (projet d'information, de sensibilisation et d'éducation sanitaire),
- encouragement et soutien à la création d'associations,
- introduction de la préoccupation du cadre de vie dans tous les projets de développement rural.

c) En matière d'urbanisme, il s'agirait de passer d'un "Urbanisme de rattrapage" à un "urbanisme prévisionnel", c'est-à-dire qui soit capable d'anticiper les implications de la croissance accélérée des besoins. Outre les schémas-directeurs, l'action portera sur la poursuite de la viabilisation

des terrains, mais aussi sur l'actualisation de la législation foncière.

L'habitat est déficitaire en milieu urbain, précaire en milieu rural. Malgré l'importance de l'autoconstruction les coûts demeurent élevés et les matériaux souvent inadaptés. Une politique d'ensemble doit être définie. Elle demandera un effort de connaissance, puis d'expérimentation et de formation; on devra également étudier les conditions de création de sociétés immobilières privées.

L'assainissement (eaux usées, eaux pluviales, ordures) se heurte aux mêmes problèmes de coût, d'organisation, de législation. Il dépend donc aussi d'études et de schémas-directeurs, mais il est évidemment urgent de poursuivre et d'intensifier les programmes d'assainissement ruraux et urbains.

Enfin l'hydraulique urbaine bénéficie d'un potentiel de ressources en eau considérable, mais se heurte aux obstacles généraux qui freinent l'urbanisme. Les programmes d'équipement des centres urbains en eau potable seront poursuivis et une société nationale des eaux sera créée dès 1987.

TABLEAU 19. Actions programmées dans les domaines du "Cadre de Vie"

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
CADRE DE VIE					41 500
A. ENSEMBLE DU CADRE DE VIE					
1.Elaboration ou actualisation des schémas-directeurs ou plans d'urbanisme et autres aspects du cadre de vie	En cours A développer	MTP/H REGIONS	DUH Bureaux d'études	1987-1991	
2.Projet d'information, sensibilisation et éducation sanitaire (PISE). Intensification et extension à autres aspects du cadre de vie	A développer	MSP/AS MCC MP	D/Animation Municipalités	1987-1991	
3.Encouragement et soutien à la création et au fonctionnement d'associations en matière de cadre de vie	A préparer	MI MTP/H	DUH-DTCT Structures de la Société de Développement	1988	
4.Etude des composantes du volet cadre de vie des opérations de développement rural	A préparer	MA MTP/H	DUH, DEPSA Structures locales	1988	
5.Etude des systèmes de financement appropriés au cadre de vie	id°	MP	DAEP, Bureau d'Etudes, DUH	1988	
B. URBANISME					2 500
1.Schémas-directeurs et plans d'urbanisme (cf.Programme A.1)		MTP/H	DUH Bureaux d'Etudes		
2.Actualisation de la législation foncière et domaniale	A préparer	MF MTP/H	Bureaux d'études	1988	
3.Programme de viabilisation et/ou assainissement des terrains à bâtir	En cours	MTP/H	Municipalités Opérateurs privés	1987-1991	
C. HABITAT					5 000
1.Etude de la politique de l'habitat et de son financement	A préparer	MP MTP/H	DAEP, DUH Bureaux d'études	1988	
2.Dispositions institutionnelles, foncières et fiscales d'encouragement pour l'Habitat	id°	MTP/H MF	Comité Inter-ministériel	1988	

TABLEAU 19 (SUITE)

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
3. Programmes recherches et expérimentations des matériaux locaux	A développer	MTP/H	DC Opérateurs privés	1987-1991	
4. Programme formation artisans pour utilisation matériaux locaux	A préparer	MTP/H	"	1987-1991	
5. Etude des conditions de création et de financement de sociétés immobilières privées de droit nigérien	id°	MP MTP/H MF	Comité de l'Etude Bureaux d'études	1988	
D. ASSAINISSEMENT					15 000
1. Schémas directeurs et plans d'assainissement urbain (cf. programme A.1)	En cours A développer	MTP/H MI	DUH Municipalités Bureau d'Etudes	1987-1991	
2. Recherches sur les techniques d'assainissement appropriés aux besoins et aux ressources du pays.	A préparer	MTP/H	Bureau d'Etudes	1988	
3. Programmes urbains d'assainissement	En cours	MTP/H	Municipalités DUH-Opérateurs privés.	1987-1991	
4. PISE (cf. A.2.)					
5. Restructuration d'ensemble du secteur assainissement	A préparer	MTP/H	Comité Inter Institutionnel	1987-1991	
E. HYDRAULIQUE URBAINE					19 000
1. Etudes d'AEP	En cours	MHE	DIH Bureau d'Etudes	1987-1991	
2. Mise en place de la SNDE	id°	MHE	-	1988	
3. Programme réhabilitation et réalisation d'AEP	id°	MHE	DIH-Opérateurs privés	1987-1991	
4. Programme réhabilitation des nappes	A préparer	MHE	DRE	1987-1991	
5. Renforcement structures d'analyses des eaux et formation du personnel d'analyse	id°	MHE	DRE	1987-1991	

QUATRIEME PARTIE

REGIONALISATION DU PLAN ET

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

4.1. Les caractéristiques de l'espace national

L'analyse des "vocations régionales" des sept départements du Niger met en évidence trois caractéristiques de l'espace national :

- a) C'est d'abord l'extrême diversité des situations et des potentialités régionales, quant aux ressources minérales et agricoles, aux capacités d'élevage, aux niveaux d'industrialisation, à la densité démographique, aux activités commerciales, etc...; d'où la diversité, aussi, des actions particulières à mettre en oeuvre dans chaque région,
- b) C'est ensuite la relation de complémentarité qui relie ces différentes situations régionales; elle permet d'envisager les possibilités de spécialisations régionales, puis celles d'une véritable intégration à travers le développement des échanges interrégionaux,
- c) C'est enfin l'unité qui transcende la diversité, dans la mesure où dans chacune des régions, toute reprise économique est conditionnée par le redressement des activités dans le milieu rural.

Cependant, la régionalisation de la planification, souhaitée depuis de nombreuses années par les autorités du pays, ne constitue pas une tâche facile. Elle suppose en effet un partage suffisamment précis des compétences, des procédures d'échanges entre le niveau central et le niveau régional.

un système d'information adéquat, l'émergence d'une réelle synergie entre les partenaires.

Diverses mesures institutionnelles ont été récemment décidées en ce sens, qui permettent d'assurer les bases de la planification régionale. C'est d'abord l'instauration de la Société de Développement, instrument essentiel de la concertation nationale. C'est, ensuite, la transformation des anciens services départementaux du Plan afin de permettre aux départements et aux arrondissements de participer davantage à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi des actions de développement.

4.2. Les objectifs de la politique d'aménagement du territoire et de la régionalisation du Plan

Les objectifs poursuivis au cours de la période quinquennale seront les suivants :

- mieux connaître et mieux suivre les mutations régionales,
- permettre l'exécution régionalisée du plan, son suivi et son contrôle,
- mieux écouter et aider les populations des différentes régions,

La stratégie comprend trois grandes composantes :

- préparer les schémas-directeurs d'aménagement du territoire,
- restructurer l'armature urbaine,
- améliorer l'intégration des aménagements sous-régionaux ouest-africains à la politique nationale de développement.

.80
TABLEAU 20 : Actions programmées dans le domaine de l'aménagement du territoire
et de la régionalisation du Plan

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
REGIONALISATION DU PLAN ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					2 000
1.Elaboration de programmes régionalisés de mise en oeuvre du Plan Quinquennal	A préparer	MP REGIONS	Les DDP	pour le 31/12/1987	
2.Amélioration de la connaissance des régions et système d'actualisation de cette connaissance	id°	"	"	1987-1991	
3.Mise en place système suivi de l'exécution du Plan dans chaque région	id°	"	"	id°	
4.Elaboration des schémas-directeurs d'aménagement du Territoire	id°	MP, MI MTP/H	Comité National de l'Aménagement du Territoire + Comités Régionaux.	id°	
5.Etudes de restructuration de l'armature urbaine	id°	MTP/H MI	Municipalités, DUH Bureaux d'Etudes	1987-1991	
6.Amélioration de la participation du Niger aux programmes sous-régionaux ouest-africains	id°	MAE/C-MP- MF-MI-MSP/AS	DAEP, DA/MO Comité Interministériel	1987-1991	
7.Création de sept fonds de Développement Régionaux (FDR)	id°	MF-MP-MI Région-CRD		1987-1991	
8. Etude du découpage administratif	id°	MI		- id°	

CINQUIEME PARTIE

LE ROLE DES INSTITUTIONS, LA PARTICIPATION

DE LA POPULATION ET LA DYNAMISATION DE

L'ECONOMIE

5.1. Les agents du développement

Dans le processus de développement, le rôle des institutions est d'assurer un cadre permettant la participation la plus large et la plus dynamique possible de l'ensemble des individus et des groupes intéressés au développement. Or ce cadre est loin d'être satisfaisant aujourd'hui au Niger.

Certes les institutions de la Société de Développement poursuivent un tel but en combinant l'affirmation des valeurs proprement nigériennes et l'ouverture à l'extérieur. Mais ces institutions sont encore trop jeunes pour avoir atteint tous leurs objectifs : elles ne suffisent pas encore à engendrer ce mouvement d'initiatives, d'autoanimation et de prise en charge qu'elles ambitionnent de réaliser. Elles ne suffisent pas non plus à diffuser parmi toutes les couches sociales cette vision d'ensemble des défis économiques et sociaux grâce à laquelle les décideurs arrivent à dépasser par la prépondérance de l'Etat et par la faiblesse corrélative des initiatives individuelles et collectives, d'autant plus que le secteur privé moderne est en difficulté et que les activités foisonnantes du secteur dit "informel" ne peuvent être toujours canalisées vers le développement de l'ensemble de la collectivité :

- la prépondérance de l'Etat s'explique certes par des raisons historiques - les conditions de la décolonisation et la rareté initiale des ressources humaines-, mais elle s'est traduite par l'omniprésence de l'administration, l'hypertrophie du secteur parapublic, un coût

insupportable pour les ressources collectives et un freinage général des initiatives des autres opérateurs économiques,

- le secteur privé moderne est en difficulté, d'abord parce qu'il dépend en partie des commandes de l'Etat et de ses réglementations, mais aussi parce qu'il répond à une demande mondiale en stagnation (pour l'uranium en particulier) et à une demande locale de faible dimension en raison de la faiblesse des revenus,
- enfin le secteur dit "informel" témoigne sans doute d'un dynamisme remarquable, notamment dans les activités de grand commerce et dans de multiples activités de production; mais, précisément parce qu'il est "informel", il ne permet ni accumulation ni entraînement du reste de son développement économique dans son ensemble.

5.2. Orientations et programmes d'action

Face à ces problèmes, les orientations et programmes d'action dans le domaine institutionnel visent à transformer les comportements des acteurs, et le rôle de l'administration, et à accroître aussi le dynamisme de l'économie.

C'est bien sûr aux institutions de la Société de Développement qu'il importe, au premier chef, d'assurer ces orientations. Mais il faudra aussi :

- situer mieux le rôle de l'Etat comme un appui à celui des autres acteurs - à condition que ceux-ci soient effectivement prêts à agir, ce qui exclut tout désengagement précipité de l'Etat-en poursuivant le programme de réhabilitation du secteur public,
- renforcer la mobilisation et la participation des populations, par la décentralisation, la promotion de la vie associative, ainsi qu'un programme de recouvrement des coûts des services collectifs auprès des usagers,
- assurer un climat économique plus favorable à l'émergence des initiatives productives, grâce aux incitations fiscales et autres, mais aussi en améliorant la formation et l'information, et plus généralement en développant la confiance et la responsabilisation.

On notera enfin l'effort permanent qui est consenti pour adapter le système de planification lui-même à l'évolution des besoins et de l'environnement. Ce système s'articule actuellement autour des éléments suivants : plan quinquennal, programmation des investissements publics gestion budgétaire, système d'animation économique et d'animation du développement, statistique et informatique, analyse de la conjoncture économique, suivi et coordination de l'exécution du Plan. En outre deux instruments spécifiques devront être développés : l'informatique, pour laquelle un plan national est en cours d'élaboration, la cartographie qui fait l'objet d'un programme détaillé.

TABLEAU 21 : Actions programmées dans le domaine institutionnel

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
ROLE DES INSTITUTIONS-PARTICIPATION DES POPULATIONS ET DYNAMISATION DE L'ECONOMIE					15 000
1.Etude de l'appui aux structures de base de la Société de Développement	A préparer	CND	SG-CND DAEP/DAD REGIONS	1987-1988	
2.Programmes d'information, de sensibilisation et de réflexion sur des thèmes participatifs	id°	Comités Mixte Administration et structures de la Société de Développement		1987-1991	
3.Elaboration d'un schéma-directeur de décentralisation	id°	MI, MTP/H MP	Comité Intérieur + Bureau d'études	1988	
4.Etudes des formes d'actions associatives	id°	Comité Mixte Administration et Structure de la Société de Développement + CCAIAN		1988	
5.Programme de recouvrement des coûts	En cours	MP	DAEP	1987-1991	
6.Réorientation de la conception et de l'exécution des projets d'investissements publics	id°	MP	DAEP DEPP	id°	
7.Réforme de la fonction publique	En cours	MFP/T		1987-1989	
8.Mesures d'assouplissement des procédures administratives (cf.programme 8.1 et 10.1)					
9.Programme de restructuration et de redressement du secteur para-public)	En cours	M.Tutelle + MT concernés	Entreprises publiques	1987-1991	(46 056)
10. Programme d'animation économique	A préparer	MP,MCIT- MF	CCIAA+CNCE+OPEN +SPP+Secteur privé	id°	
11.Mesures de réforme (fiscalité code des investissements)	En cours	MF-MCIT		1988	
12. PAIPCE	A finaliser	MP		1987-1991	5 000

PROGRAMMES ET MESURES	ETAT DU DOSSIER	RESPONSABLE	OPERATEURS	PERIODE	INVESTIS. MONTANT
13. Renforcement des moyens de planification, de programmation et de préparation des projets: services centraux-régionaux sous-régionaux	A préparer	MP Tous MT Régions		id°	
14. Elaboration et suivi du Plan Informatique National	En cours	MP	DSI	1987-1989	
15. Renforcement des structures de cartographie	id°	MF	D. Topographie	1987-1991	2 025

CONCLUSION

Malgré, de sévères handicaps naturels, le NIGER a opté pour une voie assurément difficile mais qui seule peut être féconde en termes de développement : celle de la recherche d'un modèle sans à priori idéologique et sans exclusives, hormis celles qui mettraient en péril l'unité et l'identité nationales.

Cette voie, c'est l'édification de la Société de Développement.

Il s'agit assurément d'une voie difficile car le développement refuse les certitudes apaisantes, mais souvent trompeuses, et doit se bâtir avec la participation de tous et parvenir à résoudre les contradictions qui sont le lot des changements de l'économie et des mutations de la société.

Mais c'est également la seule voie féconde car elle seule permet de rassembler l'adhésion et la mobilisation indispensables pour que ces mutations ne désagrègent par le tissu social mais au contraire le consolident dans une symbiose vécues de l'identité nationale et des apports extérieurs.

C'est donc une voie difficile et féconde car c'est celle de la responsabilisation collective mais aussi individuelle.

Le Plan 1987-1991 s'inscrit dans le droit fil des fondements et des options de la Société de Développement. Il ne prétend pas régler, à l'aide de solutions miraculeuses, les problèmes ardues auxquels est confrontée la Communauté Nationale.

A vrai dire, ces problèmes sont de véritables défis et chaque Nigérien doit en être conscient afin de mieux les affronter et les relever. C'est pourquoi, ce Plan, fondé sur une analyse sans complaisance mais aussi sur la tenacité et la rigueur dont a su faire preuve le pays tout au long de son histoire, a choisi une approche à la fois réaliste (la base de départ est ce qu'elle est), volontariste (le devenir n'est pas fatalité mais aussi affaire de l'homme) et enfin non figée (les solutions ne sont pas toutes prêtes, elles se construisent).

Il s'agit d'un plan de politique, décrivant les défis, fixant des objectifs et développant des stratégies susceptibles de permettre de relever ces défis. Il se refuse à tisser un cadre contraignant de projets élaborés prématurément, sans tenir compte de l'évolution que ce Plan se propose justement d'induire. Certes, beaucoup de ces projets existent, mais pourquoi se lier sur une longue période avec des constructions contingentes dont les choix définitifs dépendront de la réalité du moment? Ces projets, c'est l'affaire de la programmation, dont la mise en place depuis 1984 et l'amélioration, continue depuis lors, permet de présager que ces projets seront préparés, financés et mis en oeuvre de façon continue dans le cadre du Programme d'Investissements Triennal glissant. Ces projets, c'est également l'affaire de l'initiative du secteur privé que le Plan se propose de promouvoir, en application des orientations arrêtées par le Gouvernement en vue de la relance de l'économie et de la dynamisation de la société. Il n'en demeure pas moins que le Plan, par la fixation des enveloppes de ressources et des objectifs et stratégies de développement, impulse

la réorientation des programmes dans le sens des priorités retenues et facilite l'identification, la préparation et la mise en oeuvre des projets qui constitueront la trame de ce développement.

Il s'agit donc d'un Plan ambitieux puisque basé sur la mobilisation de la Nation toute entière, sur sa capacité d'intégration positive des changements et sur la poursuite de l'amélioration des outils institutionnels.

Mais il ne s'agit pas d'un Plan présomptueux, ni irréaliste, car il s'appuie, fondamentalement, sur les capacités d'adaptation et de réponse qu'ont manifestées les Nigériens lors des graves épreuves récentes.

Ce Plan proposant la poursuite de l'effort, il reste maintenant à le réaliser.

LE PLAN, AFFAIRE NATIONALE

Pour ce faire, d'abord la Nation toute entière doit se mobiliser. Elle doit se montrer à la hauteur des défis majeurs du développement :

- produire assez pour se mettre à l'abri des besoins élémentaires de la vie : se nourrir, se vêtir, se loger décentement,
- fournir aux générations nouvelles la sécurité et les moyens indispensables pour prendre en charge la dynamique du développement sur le long terme,
- intégrer la contrainte démographique dans la poursuite de ces deux objectifs fondamentaux,

- assurer au Niger de demain une intégration harmonieuse au monde moderne par l'émergence d'une capacité à donner et à recevoir, tout en épanouissant davantage sa personnalité culturelle, économique et sociale.

Dans cette étape de développement où les effets les plus inquiétants de la crise ont pu être maîtrisés les problèmes de fond du sous développement ne sont pas pour autant dépassés ou résolus.

Dans sa volonté de se développer, la Société Nigérienne doit distinguer entre l'inévitable, l'indispensable, l'utile, et le superflu. Le Plan 1987-1991 est parti d'une analyse sans complaisance de la problématique de notre évolution et des politiques passées. Il est donc centré sur les priorités du moyen terme mais aussi du long terme qui doivent guider chaque Nigérien dans la recherche du progrès économique, social et culturel. L'Etat reste le coordonnateur de l'effort national, mais c'est par l'éclosion des initiatives et par la transformation profonde des mentalités que se fera l'émergence du processus que nous recherchons.

Il appartient donc aux Nigériens d'emprunter toutes les portes ouvertes par le présent Plan, afin d'améliorer leur niveau d'existence matérielle et leur cadre de vie au travers des programmes économiques et sociaux qui constituent les stratégies du Plan.

C'est aussi à ce prix seulement que nous pourrions justifier les sollicitudes et la sympathie internationale que nous attendons de nos partenaires et amis extérieurs.

LE PLAN, CADRE DE COOPERATION SANS AMBIGUITES

Soumise aux vicissitudes de l'environnement international et à la dynamique de chaque Nation, la coopération des pays en voie de développement avec les pays développés est un jeu complexe où se déploient des enjeux difficilement maîtrisables par les Nations en voie de développement.

Respectueux des choix politiques des autres, le Niger a opté pour la Société de Développement. Ce projet de Société dont la réalisation a commencé avec l'avènement des Forces Armées Nationales aux hautes responsabilités de l'Etat le 15 Avril 1974 est en voie de consolidation.

Durant le Plan, la mise en oeuvre de plusieurs réformes institutionnelles permettra de donner forme à cette intégration du libéralisme économique et à l'affirmation de la personnalité culturelle nigérienne.

En sollicitant l'aide de nos partenaires nous cherchons tout d'abord une compréhension profonde des buts de la coopération : améliorer la condition humaine non seulement pour les Nigériens mais aussi pour tous les autres peuples.

Profondément humaniste sur le plan de développement global, le Niger reste réaliste et à l'écoute de ses partenaires sur le plan économique et financier.

C'est donc dans la concertation que nous souhaitons résoudre progressivement les problèmes présents et à venir et c'est la concertation, interne et externe, qui doit nous aider à contruire solidement la société nigérienne en devenir.

LE PLAN, UN ENGAGEMENT ET UNE DISCIPLINE

Le processus de développement de beaucoup de jeunes Nations a été souvent perturbé par le manque d'un cadre institutionnel stable et cohérent pouvant déployer des politiques à long terme.

Or l'émergence d'une capacité d'auto-développement exige des transformations profondes, donc l'apprentissage sur une durée suffisante des principes qui fondent le développement économique et social.

Le Plan étant avant tout une affaire nationale, toutes les couches de la population doivent s'efforcer de traduire dans leur comportement cette volonté de développement et de mieux être qui s'inscrit dans les programmes d'actions. Elles doivent, à partir de là, s'efforcer de comprendre la discipline que s'impose l'Etat au nom de la collectivité et s'imposer elles-mêmes les rigueurs nécessaires à la réussite.

L'Administration nigérienne sera appelée plus que par le passé, à respecter les objectifs du Plan, dont un suivi, une évaluation continue et un bilan rigoureux seront effectués.

Les structures existent pour ce faire.

Le système de programmation est appelé d'ores et déjà à traduire en programme les choix du Plan et en assurer le suivi pour ce qui est des investissements de l'Etat en termes de projets économiques et socio-culturels.

Puisse ce Plan donner aux Nigériens, à tous les Nigériens, des raisons d'espérer et d'entreprendre. Car l'espérance doit être conforté par la foi et l'action des hommes. Puisse ce Plan mobiliser les imaginations et les énergies indispensables pour relever les défis majeurs auxquels nous devons faire face. Puisse ce Plan convaincre nos amis extérieurs de notre détermination, de notre réalisme et de notre rigueur.

Espérance et courage, telles sont donc les valeurs de la Société de Développement sur lesquelles se fonde le Plan de Développement Economique et Social 1987-1991. Imagination, réalisme et détermination telles sont les voies qu'il propose pour réaliser ces valeurs.

INDEX DES SIGLES CITES

AFN : Association des Femmes du Niger
BCEAO: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDRN : Banque de Développement de la République du Niger
CCAIA: Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat
CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNCE : Centre Nigérien du Commerce Extérieur
CND : Conseil National de Développement
CRD : Conseil Régional de Développement
CNPB : Centre Nigérien de Perfectionnement à la Gestion
FAN : Forces Armées Nationales
FMI : Fonds Monétaire International
INRAN: Institut National de Recherche Agronomique du Niger
MA : Ministère de l'Agriculture
DPA :Direction des Productions Agricoles
DEPSA:Direction des Etudes et de la Programmation et des
Statistiques Agricoles
DDA :Direction Départementale de l'Agriculture
GR :Direction du Génie Rural
MAEC : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
DA/MO:Direction Afrique - Moyen Orient
MCC : Ministère de la Culture et de la Communication
MCIT : Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Transports
DAC :Direction de l'Aviation Civile
DCE :Direction du Commerce Extérieur
DCI :Direction du Commerce Intérieur
DIA :Direction de l'Industrie et de l'Artisanat
DTT :Direction des Transports Terrestres
MENESR:Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
MF :Ministère des Finances
DGI :Direction Générale des Impôts
MFP/T :Ministère de la Fonction Publique et du Travail
MHE :Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
DFF :Direction de la Forêt et de la Faune
DIH :Direction des Infrastructures Hydrauliques
DPP :Direction de la Pêche et de la Pisciculture
DRE :Direction des Ressources en Eau
MI :Ministère de l'Intérieur
DTCT :Direction de la Tutelle des Collectivités Territoriales
MJ :Ministère de la Justice
MJS :Ministère de la Jeunesse et des Sports
MME :Ministère des Mines et de l'Energie
DE :Direction de l'Energie
DM :Direction des Mines

MP :Ministère du Plan
DAD :Direction de l'Animation au Développement
DAEP :Direction de l'Analyse Economique et de la Planification
DDP :Direction Départementale du Plan
DDRMR :Direction du Développement Régional et des Micro-
Réalizations
DEPP :Direction de l'Evaluation des Projets et de la Progamation
DFI :Direction du Financement des Investissements
DSI :Direction de la Statistique et de l'Informatique
MRA :Ministère des Ressources Animales
DPA :Direction des Productions Animales
DSA :Direction de la Santé Animale
MSPAS :Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales
MTEPSEM :Ministère de la Tutelle des Etablissements Publics et
des Sociétés d'Economie Mixte
MTP/H :Ministère des Travaux Publics et de l'Habitat
DC :Direction de la Construction
DTP :Direction des Travaux Publics
DUH :Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
NIGELEC :Société Nigérienne d'Electricité
OFEDS :Office des Eaux du Sous-sol
ONAHA :Office National des Amenagemnts Hydro-Agricoles
ONAREM :Office National de Recherche et d'Exploitation Minières
ONG :Organismes Non Gouvernementaux
OPEN :Office de Promotion de l'Entreprise Nigérienne
OPT :Office des Postes et Télécommunications
OPVN :Office des Produits Vivriers du Niger
ORTN :Office de Radiodiffusion et de Télévision du Niger
SGP :Secrétariat Général de la Présidence
SMDN :Société des Mines du Niger
SPP :Secteur Para-Public
UNC :Union Nationale des Coopératives.